

Suivi et  
Evaluation

# Programme d'actions du Contrat de Baie de Canche

2013-2015

*Symcea*

*Agir ensemble pour la Canche et ses affluents*

19 Place d'Armes - 62 140 HESDIN

**Pauline Michalski**




03 21 06 77 01 - pauline.michalski@symcea.fr

w w w . s y m c e a . f r

## SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>1</b>
<b>CLEF DE LECTURE DES « FICHE DE SUIVI »</b> .....	<b>2</b>
<b>VOLET A : L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES ET LA GESTION DES EAUX PLUVIALES</b> ..	<b>7</b>
SOUS-VOLET A1 : L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF .....	8
SOUS-VOLET A2 : L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF.....	21
SOUS-VOLET A3 : LA GESTION DES EAUX PLUVIALES .....	26
SOUS-VOLET A4 : LA GESTION DE L'EAU DANS LES CAMPINGS.....	32
<b>VOLET B : LES POLLUTIONS CHIMIQUES, PHYSICO-CHIMIQUES, PHYTOSANITAIRES, DANGEREUSES, EMERGENTES</b> .....	<b>36</b>
<b>VOLET C : LES RISQUES INONDATION</b> .....	<b>44</b>
SOUS-VOLET C1 : LA GESTION ET LA PREVENTION CONTRE LES CRUES DE LA CANCHE .....	45
SOUS-VOLET C2 : LA GESTION ET LA PREVENTION CONTRE LE RISQUE DE SUBMERSION MARINE.....	49
SOUS-VOLET C3 : LA GESTION ET LA PREVENTION CONTRE L'EROSION DES SOLS ET LE RUISSELLEMENT	52
<b>VOLET D : LE FONCTIONNEMENT HYDROSEDIMENTAIRE DE L'ESTUAIRE DE LA CANCHE</b>	<b>59</b>
<b>VOLET E : MILIEUX AQUATIQUES, ZONES HUMIDES ALLUVIALES, LITTORALES, DUNAIRES ET ESTUARIENNES</b> .....	<b>63</b>
SOUS-VOLET E1 : L'AMELIORATION DE LA CONNAISSANCE DES MILIEUX NATURELS AQUATIQUES.....	63
SOUS-VOLET E2 : LA RESTAURATION DES COURS D'EAU.....	71
SOUS-VOLET E3 : LA PRESERVATION DES MILIEUX NATURELS AQUATIQUES .....	79
<b>VOLET F : COMMUNICATION – SENSIBILISATION – FORMATION</b> .....	<b>97</b>
<b>VOLET G : ANIMATION ET SUIVI DU CONTRAT DE BAIE DE CANCHE</b> .....	<b>108</b>
<b>REPARTITION DES ACTIONS EN FONCTION DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS</b> .....	<b>115</b>

**CLEF DE LECTURE DES « FICHE DE SUIVI »**

N°de la fiche suivi	Evaluation de la progression					Etat de l'action
	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	
	<b>En progression /Terminée</b>					A programmer
	<b>Evolution ralentie</b>					A débloquer 2017
	<b>Non enclenchée</b>					En suspens
						En cours
						Terminée

**TITRE DE L'ACTION**

Maître d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
	Uniquement entre 2013-2018	Sur périmètre Contrat de baie de Canche

**Descriptif de l'action**

Cet item permet de décrire succinctement l'action prévue au programme d'action 2013-2018 du Contrat de baie de Canche.

**Indicateurs de suivi de l'action**

**Illustration de l'avancement de l'action par rapport aux objectifs 2018**

Indicateurs de suivi : description  
Evaluation : synthèse

**Remarques**

Remarques permettant de comprendre dans le contexte l'avancement de l'action

**Fiche action  
à réviser**

Ce tampon rappelle que la fiche action correspondante dans le programme d'action doit être mise à jour

***Les objectifs du contrat de baie ont été définis en cohérence avec la Directive Cadre Européenne sur l'Eau, le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau Artois Picardie et le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau de la Canche***

**La Directive Cadre Européenne sur l'Eau (DCE)**

La DCE 2000/60/CE du 23 Octobre 2000 adopte la gestion de l'eau par bassin hydrographique (les districts hydrographiques). L'objectif principal de la DCE est l'atteinte du bon état des masses d'eau d'ici 2015 sauf dérogation motivée. L'état des masses d'eau prend en compte l'état hydro-morphologique des cours d'eau, la qualité chimique de l'eau, et la qualité écologique définie à partir des paramètres biologiques et physico-chimiques ayant une incidence sur la biologie.

La DCE demande en particulier de coordonner le plan de gestion et les programmes de mesures établis par chacun des Etats membres concernés. Dans la loi n°2004-338 du 21 avril 2004 transposant la DCE en droit français, le plan de gestion est assimilé au Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) déjà prescrit par la loi n°93-03 du 3 janvier 1992 sur l'eau.

**Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SDAGE) Artois Picardie**

Le SDAGE du bassin Artois Picardie est un document de planification fixant pour une période de 6 années, les grandes orientations relatives à la gestion de la ressource en eau ainsi que des objectifs de quantité et de la qualité de l'eau à atteindre pour le bassin Artois Picardie.

Le SDAGE Artois Picardie 2010 -2015, fixe 4 enjeux :

- Enjeu 1 : la gestion qualitative des milieux aquatiques ;
- Enjeu 2 : la gestion quantitative des milieux aquatiques ;
- Enjeu 3 : la gestion et la protection des milieux aquatiques ;
- Enjeu 4 : le traitement des pollutions historiques.

Ces 4 enjeux se déclinent en orientations fondamentales et dispositions.

**Le contrat de baie de Canche, un outil de mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Canche sur l'aval du bassin versant**

La **Commission Locale de l'Eau** (CLE) est l'organe de concertation ayant en charge l'élaboration et la mise en œuvre du SAGE. Elle est nommée par le Préfet de Département. Cette instance réunit les représentants élus des collectivités territoriales (50%), les usagers représentants le monde socioprofessionnel et associatif (25%) et enfin les administrations (25%).

Le **SAGE de la Canche** est un document fixant des orientations sur la gestion de l'eau du bassin versant. Il est constitué du PAGD (Plan d'aménagement et de gestion durable), du règlement, de l'évaluation environnementale et de l'atlas cartographique. Le document a été approuvé par arrêté préfectoral le 3 octobre 2011. Il est opposable aux décisions de l'administration et des collectivités pour ce qui concerne les 108 dispositions du PAGD et aux tiers pour ce qui concerne le règlement et notamment les projets soumis à la réglementation de l'eau.

Le **contrat de baie de Canche** permet de passer du SAGE, document fixant des orientations, à la réalisation d'actions sur l'aval du bassin versant. Il s'appuie sur les maîtres d'ouvrage compétents du périmètre pour la mise en œuvre des actions.

La Commission Littorale (commission thématique de la CLE) a lancé la préfiguration du contrat de baie de Canche afin d'approfondir les connaissances, d'accélérer la mise en œuvre du SAGE sur la zone littorale et de travailler spécifiquement sur l'enjeu 4 du SAGE (protéger et mettre en valeur l'estuaire et la zone littorale).

**Le contrat de baie s'inscrit complètement dans la démarche de la DCE** avec des objectifs de préservation, de restauration et de valorisation de la qualité des eaux, des milieux aquatiques et de leurs usages. Il permet de participer à la réalisation des objectifs de bon état des milieux aquatiques fixés par la DCE à l'horizon 2015.

Il apparaît de plus comme un **outil pertinent de mise en œuvre des préconisations et objectifs du SAGE de la Canche, du SDAGE Artois Picardie et de ses orientations.**

L'état des lieux, le diagnostic et la concertation entre les différents acteurs du territoire ont fait émerger les enjeux et objectifs du contrat de baie de

Canche. Ceux-ci sont présentés de manière détaillée dans le dossier préalable au contrat de baie de Canche. Ils sont retranscrits ci-dessous de manière synthétique.

Enjeux	Objectifs
<b>Enjeu 1 : Améliorer la qualité de l'eau afin de garantir les usages</b>	1A – Améliorer la qualité des eaux de baignade : toutes les baignades atteignent la classe « bonne qualité » à l'issue du contrat de baie de Canche
	1B – Améliorer la qualité des eaux conchylicoles : le point de suivi de l'Ifremer situé à Camiers atteint la classe de qualité B, le point de suivi de l'Ifremer situé à Dannes atteint la classe de qualité A.
	1C – Améliorer la qualité biologique de l'eau : atteinte d'une bonne qualité sur la station de suivi de Beutin
<b>Enjeu 2 : Prévenir les risques et favoriser une gestion cohérente de l'estuaire et de la basse vallée</b>	2A – Mieux connaître et améliorer le fonctionnement hydraulique à l'échelle de la basse vallée de la Canche et de l'estuaire
	2B – Améliorer la connaissance des conséquences des évolutions morphologiques de l'estuaire de la Canche sur les milieux naturels et les usages.
	2C – Mettre en place une gestion concertée, cohérente et globale du risque inondation entre les différentes structures compétentes.
	2D – Améliorer la gestion du risque inondation et de submersion marine
	2E – Aider les maîtres d'ouvrage à étudier et à prendre en compte dans leurs choix, les conséquences des aménagements sur les milieux estuariens et à privilégier des techniques douces lorsque c'est possible.
<b>Enjeu 3 : Préserver, gérer et reconquérir les milieux naturels et aquatiques afin d'atteindre le bon état écologique des masses d'eau</b>	3A – Améliorer la connaissance des zones humides alluviales, dunaires, littorales, estuariennes et côtières, ainsi que leurs fonctionnalités pour la qualité de l'eau et les êtres vivants.
	3B – Poursuivre la préservation des zones humides alluviales, dunaires, littorales, estuariennes et côtières, ainsi que leurs fonctionnalités pour la qualité de l'eau et les êtres vivants.
	3C – Mettre en place une gestion respectueuse de la laisse de mer
<b>Enjeu 4 : Améliorer la sensibilisation et la communication à destination de tous les usagers et de tous les publics</b>	4A – Améliorer la connaissance et la sensibilisation des élus, des professionnels, de tous les usagers et du grand public par rapport à la qualité de l'eau.
	4B – Améliorer la sensibilisation et la connaissance de tous pour mieux prévenir les risques.
	4C – Améliorer l'information et la sensibilisation du grand public aux milieux naturels et aquatiques
	4D – Etablir une passerelle entre les scientifiques et les usagers
	4E – Développer l'approche économique et améliorer les systèmes d'évaluation des actions (suivis et tableaux de bords communicants).

Le comité de baie de Canche est officiellement installé depuis le 6 Mars 2013. Il a pour but de suivre la mise en œuvre du Contrat de baie. Michel Sauvage, le Président de l'époque, avait su insufflé dès sa création une dynamique forte du Comité de baie, à travers les différentes commissions thématiques.

Michel Sauvage, nous a malheureusement quitté en 2015, et nous espérons lui rendre hommage en poursuivant le travail qu'il avait entrepris à la Présidence du Comité de Baie de Canche.

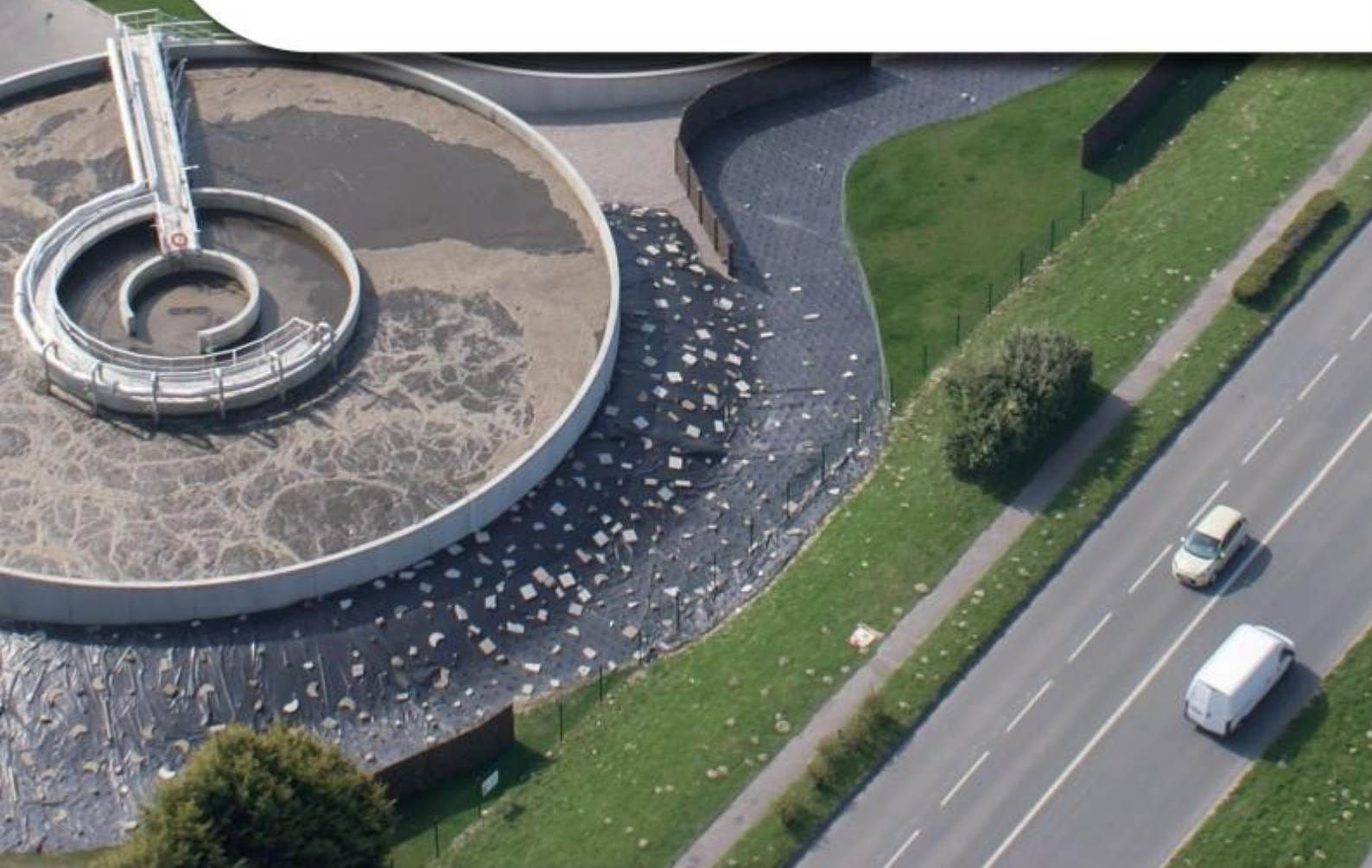
La relève à la tête du Comité de baie est assurée par Lucien Bonvoisin, actuel Président. En 2015, c'est lui qui a porté la signature du Document contractuel par les différents partenaires.

Trois années se sont donc écoulées depuis le lancement du Contrat de baie, nous vous proposons ici un premier bilan. Les fiches de suivi des actions que vous trouverez dans ce document témoignent de l'avancement et parfois des difficultés rencontrées pour la mise en œuvre des 78 actions du Contrat de Baie.

Cette évaluation est l'occasion d'adapter le programme d'action aux besoins du territoire autant que nécessaire dans le seul but d'atteindre les objectifs fixés au contrat de baie.



**VOLET A :  
L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES ET  
LA GESTION DES EAUX PLUVIALES**





## Sous-volet A1 : L'assainissement collectif

Fiche suivi	Intitulé de l'action	Page
SA.1	Mettre en conformité les branchements sur le réseau d'assainissement collectif raccordé à la station d'épuration du SIVOM de la Région d'Etaples	<b>9</b>
SA1.2	Réaliser l'extension et l'amélioration de la collecte à Cucq	<b>10</b>
SA1.3	Réaliser l'extension de la collecte à Merlimont	<b>11</b>
SA1.4	Réaliser l'amélioration de la collecte au Touquet Paris-Plage	<b>12</b>
SA1.5	Réaliser l'extension de la collecte à Etaples-sur-Mer	<b>13</b>
SA1.6	Réaliser l'assainissement collectif à Saint-Josse	<b>14</b>
SA1.7	Réaliser la station d'épuration à Hucqueliers et entamer la desserte	<b>15</b>
SA1.8	Réaliser l'extension de la desserte à Ecuire	<b>16</b>
SA1.9	Réaliser l'extension de la desserte à Beutin	<b>17</b>
SA1.10	Réaliser l'extension de la desserte à Beaumerie-Saint-Martin	<b>18</b>
SA1.11	Améliorer les réseaux d'assainissement à Camiers	<b>19</b>
SA1.12	Améliorer les réseaux d'assainissement à Dannes	<b>20</b>

## METTRE EN CONFORMITE LES BRANCHEMENTS SUR LE RESEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DU SIVOM DE LA REGION D'ETAPLES

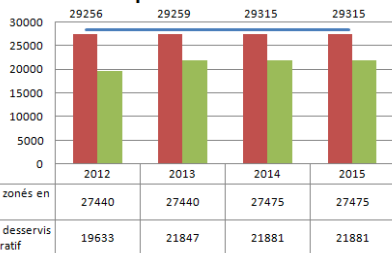
Maître d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
SIVOM de la Région d'Étaples, Commune d'Étaples-sur-Mer	2013 - 2018	Cucq, Étaples-sur-Mer, Le Touquet-Paris-Plage, Merlimont

### Descriptif de l'action

Cette action consiste à la réalisation du contrôle des abonnés et la mise en conformité des branchements sur les communes du SIVOM à savoir Cucq, Le Touquet, Merlimont ainsi que sur la commune d'Étaples qui réalise le contrôle de ses administrés.

### Indicateurs de suivi de l'action

#### Evolution de la desserte SIVOM de la région d'Étaples



Pour juger de l'avancement de cette action, il faut considérer deux actions distinctes d'une part l'avancement des contrôles qui de manière générale est plutôt bon et d'autre part les efforts de mise en conformité de la part des particuliers. Ce dernier point est plus délicat à résoudre et pose problème jusqu'il y a peu des actions supplémentaires seront donc proposées pour résoudre ce problème.



	Contrôles réalisés à	Nombre d'installations contrôlées	Taux de conformité	Taux de non conformité
<b>Cucq</b>	69 %	992	88 %	12 %
<b>Merlimont</b>	52 %	548	88 %	12 %
<b>Le Touquet</b>	28 %	938	61 %	39 %
<b>Étaples</b>	90%	3 354	85 %	15%

### Remarques

Les contrôles sont avancés sur Cucq, Merlimont et Étaples, où ils dépassent les 50 % de réalisations. Les installations neuves sont contrôlées dès leurs branchements, en règles générales les installations non contrôlées sont anciennes.

Le cas du Touquet est particulier, en effet il y a de nombreuses résidences secondaires et résidences collectives, les contrôles y sont donc plus compliqués à mettre en place.

Toutefois, il est important de noter que la priorisation des secteurs de contrôle, permettra prochainement de contrôler prioritairement les secteurs qui ont l'impact le plus fort sur la qualité des eaux de baignade.

## REALISER L'EXTENSION ET L'AMELIORATION DE LA COLLECTE A CUCQ

<b>Maître d'ouvrage</b>	<b>Programmation</b>	<b>Zones concernées</b>
SIVOM de la Région d'Étapes	2013 - 2018	Zones urbanisées de Cucq

## Descriptif

L'action consiste en la réalisation de travaux d'amélioration et d'extension de la collecte sur le commune de Cucq

Localisation cucq	Nature des travaux	Branchements améliorés ou logements raccordés	Etat d'avancement
Boulevard d'Angleterre	Amélioration collecte	42 branchements	Réalisé
Le Rendy (optionnel)	Amélioration collecte	13 branchements	Réalisé
Boulevard Labrasse + antennes (optionnel)	Amélioration collecte	22 branchements	Réalisé
Avenue des Etats Unis (1 <sup>ère</sup> phase)	Extension collecte	37 branchements	Réalisé
Avenue des Etats Unis (2 <sup>ème</sup> phase)	Extension collecte	11 branchements	En cours
Avenue des Etats Unis (3 <sup>ème</sup> phase)	Extension collecte	25 branchements	2017
Avenue des Sports	Extension collecte	4 branchements	En cours
Rue Paul Lemaître	Extension collecte	25 branchements	En cours

## Indicateurs de suivi de l'action



Taux de desserte : 53%

## Remarques

Les actions d'extension et d'amélioration de la collecte suivent l'échéancier établi dans le programme du Contrat de Baie. Deux tranches de travaux initialement prévues en 2017 et 2018 sont même avancées en 2016. Cette action devrait être réalisée à plus de 90% à la fin 2018.

## REALISER L'EXTENSION DE LA COLLECTE A MERLIMONT

<b>Maître d'ouvrage</b>	<b>Programmation</b>	<b>Zones concernées</b>
SIVOM de la Région d'Étapes	2013 - 2018	Zones urbanisées de Merlimont

## Descriptif

L'action consiste en la réalisation de travaux d'extension de la collecte sur le commune de Merlimont

Localisation	Nature des travaux	Nombre de branchements	Etat d'avancement
Rue des Tourterelles (optionnel)	Extension collecte	33	Réalisé
Rue Rose Mousse et Rue de la Gare	Extension collecte	20	En cours
Rue de Tourville	Extension collecte	26	En cours
Rue du Touquet (1 <sup>ère</sup> partie)	Extension collecte	26	Septembre 2016
Rue du Touquet (2 <sup>ème</sup> partie)	Extension collecte	29	2016
Avenue du Boulonnais	Extension collecte	21	2017
Avenue de Champagne	Extension collecte	11	2017
Avenue du Nord	Extension collecte	13	2018
Rue des Algues	Extension collecte	14	2018

## Indicateurs de suivi de l'action



Taux de desserte : **61.8%**

## Remarques

Le retard pris sur les travaux initialement prévue en 2015 sera rattrapé en 2016 puisque les marchés sont attribués, les travaux seront donc prochainement réalisés. Le taux de réalisation des travaux est bon.

## REALISER L'AMELIORATION DE LA COLLECTE AU TOUQUET-PARIS-PLAGE

Maitre d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
SIVOM de la Région d'Étaples	2013 - 2018	Zones urbanisées du Touquet-Paris-Plage

## Descriptif

Les travaux prévus sont les suivants :

Localisation	Nature des Travaux	Nombre de branchements	Etat d'avancement
Allée Monthor	Extension collecte	19	Réalisé
Avenue des milles agréments	Amélioration collecte	51	Réalisé
Avenue John Withley (optionnel)	Amélioration collecte	34	Réalisé
Boulevard Daloz (optionnel)	Amélioration collecte	33	Réalisé
Avenue Arsène Bical	Amélioration collecte	22	Réalisé
Avenue des phares et des 3 martyrs (optionnel)	Amélioration collecte	30	En cours
Allée des Mésanges	Amélioration collecte	13	Réalisé
Allée des Fauvettes	Amélioration collecte	25	Réalisé
Avenue de Picardie	Amélioration collecte	26	2016
Avenue du Château	Extension collecte	10	2018

## Indicateurs de suivi de l'action



Taux de desserte : 90.7%

## Remarques

Les travaux progressent en cohérence avec le programme initialement établi. Les objectifs devraient être atteints pour 2018.

**REALISER L'EXTENSION DE LA COLLECTE A ETAPLES-SUR-MER**

<b>Maître d'ouvrage</b>	<b>Programmation</b>	<b>Zones concernées</b>
<b>Commune d'Étaples-sur-Mer</b>	2013 - 2015	Zones urbanisées d'Étaples-sur-Mer

**Descriptif**

<b>Localisation</b>	<b>Nature des Travaux</b>	<b>Branchements améliorés ou logements raccordés</b>	<b>Etat d'avancement</b>
La Fosse aux lions	Extension collecte	29	Réalisé
Ruelle Mont Levin, Avenue Rombly	Extension collecte	6	Réalisé
Étaples-sur-Mer	Création de boîtes de branchements	30	Réalisé
Centre Bigaud ZA du chemin des pauvres	Extension collecte	18	Réalisé
Étaples-sur-Mer	Création de boîtes de branchements	30	En cours
Étaples-sur-Mer	Création de boîtes de branchements	30	2016-2017

**Indicateurs de suivi de l'action**



Taux de desserte est de **98.9%**

**Remarques**

Un léger retard a été pris dans la pose de boîte de branchement

### REALISER L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF A SAINT-JOSSE

Maître d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
SIVOM de la Région d'Étaples	2014	Saint-Josse

#### Contexte et objectifs de l'action

La commune de Saint-Josse est zonée en partie en assainissement collectif. Il est prévu la construction d'un ouvrage épuratoire d'une capacité de 50 EH, afin d'assainir le domaine de l'Hermitage.

#### Descriptif

Les travaux prévus sont les suivants :

Localisation	Nature des travaux	Capacité	Etat d'avancement
Domaine de l'Hermitage	Station d'épuration	50 EH	Programmée en 2016
Domaine de l'Hermitage	Extension de la collecte	16	Programmée en 2016

#### Indicateurs de suivi de l'action



Taux de raccordement des particuliers 0%

Démarrage 2016

#### Remarques

Sur 626 immeubles 193 sont zonés en AC 433 immeubles sont zonés en ANC  
Avec la construction de la STEP 16 immeubles devraient être desservis en 2016

La Station d'épuration prévue n'a pas encore été mise en place, par conséquent le réseau n'a pas été réalisé. Toutefois, la situation devrait prochainement évoluer puisque la création de la STEP est inscrite au PPC 2016 du Sivom de la région d'Étaples. Cette action devrait être achevée pour 2018

**REALISER LA STATION D'EPURATION A HUCQUELIERS ET DEMARRER LA  
DESSERTE**

<b>Maître d'ouvrage</b>	<b>Programmation</b>	<b>Zones concernées</b>
Hucqueliers	2015-2018	Hucqueliers

**Contexte et objectifs de l'action**

Le Conseil Municipal d'Hucqueliers a délibéré en 2012 en faveur d'un zonage collectif de la commune.

Hucqueliers compte environ 250 habitations. Cette commune est rurale, mais l'habitat qui est dense engendre une pression importante de pollutions vers le milieu naturel.

La mise en place de cette station d'épuration permettra :

- de diminuer la charge de pollution bactériologique vers la Canche ;
- de résoudre la problématique de présence d'eaux usées dans les réseaux d'eaux pluviales

**Descriptif**

La filière choisie est celle d'une station d'épuration en filtre planté de roseaux de 872 Equivalents habitants,. Les travaux prévoient la réalisation de la Station d'épuration, ainsi que l'OTEU et de la première tranche de travaux.

Localisation	Nature des travaux	Capacité	Etat d'avancement
Hucqueliers	Réalisation de la station d'épuration	872 EH	Programmée en 2016
Première tranche de travaux	Extension de la collecte	42 branchements	Programmée en 2016

**Indicateurs de suivi de l'action**



Réalisation de la station d'épuration 0%  
Taux de raccordement des particuliers 0%

Démarrage 2017

**Remarques**

La commune d'Hucqueliers en raison de difficultés financières n'a pas encore lancé la construction de la STEP. Cependant une demande a été formulée au près de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie afin d'assouplir les conditions de remboursements afin de permettre la mise en place de la STEP. De plus, en raison de la mise en ouvre de la loi Notre et de la fusion programmée des communauté de communes de Fruges et d'Hucqueliers ; la commune d'Hucqueliers ne sera plus compétente en matière d'Assainissement. La nouvelle EPCI aura donc en charge à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2017, la création de cette STEP et de la première tranche de travaux.



## REALISER L'EXTENSION DE LA DESSERTE A ECIRES

Maître d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
Communauté de Communes du Montreuillois	2013 -2015	Ecuire

## Descriptif

Les travaux prévus sont les suivants :

Localisation	Nature des travaux	Nombre de branchements	Coût total € HT	Etat d'avancement
OTEU : Raccordement sur Montreuil-sur-Mer	OTEU		371 000,00	Réalisé
Chaussée Marcadée	Extension de la collecte	2	35 000,00	Réalisé
Rue du Marais (1 <sup>ère</sup> partie)	Extension de la collecte	27	270 000,00	2016
Rue du Marais (2 <sup>ème</sup> partie)	Extension de la collecte	32	315 000,00	2016

## Indicateurs de suivi de l'action



Taux de raccordement des particuliers :49%

## Remarques

L'extension de la collecte sur Ecuire a pris du retard, en raison de difficultés de financements des travaux, toutefois il semble que les travaux rue du Marais devraient être achevés en 2016

## REALISER L'EXTENSION DE LA DESSERTE A BEUTIN

Maître d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
Communauté de Communes du Montreuillois	2014 - 2017	Beutin

## Descriptif

Les travaux prévus sont les suivants :

Localisation	Nature des travaux	nombre de branchements	Coût total € HT	Etat d'avancement
RD 939 (1 <sup>ère</sup> partie)	Extension de la collecte	14	250 000,00	2014
RD 939 (2 <sup>ème</sup> partie)	Extension de la collecte	28	250 000,00	2016
RD 939 (3 <sup>ème</sup> partie)	Extension de la collecte	42	201 000,00	2016
RD 939 (4 <sup>ème</sup> partie)	Extension de la collecte	61	510 000,00	2017

## Indicateurs de suivi de l'action



Taux de raccordement 19%

## Remarques

Le raccordement des habitations de Beutin ne peut être réalisé si Ecuire n'est pas terminé. Le retard accumulé sur cette action est une conséquence du ralentissement de l'extension du réseau comme sur Ecuire.

De plus avec la mise en œuvre de la loi Notre sur le territoire, la compétence assainissement devrait être transférée de la Communauté de Communes du Montreuillois à la future Communauté d'Agglomération. Pour le moment, il n'est pas possible de prévoir les délais de mise en œuvre de cette opération dans le cadre de la mise en place de la nouvelle intercommunalité.

## REALISER L'EXTENSION DE LA DESSERTE A BEAUMERIE-SAINT-MARTIN

Maître d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
Communauté de Communes du Montreuillois	2017 -2018	Beaumerie-Saint-Martin

## Descriptif

Les travaux prévus sont les suivants :

Localisation	Nature des travaux	Nombre de branchements	Coût total € HT	Etat d'avancement
OTEU : Raccordement sur Montreuil-sur-Mer	OTEU		407 000,00	2017
1 <sup>ère</sup> tranche	Extension de la collecte	54	497 500,00	2017
2 <sup>ème</sup> tranche (RD partie centrale)	Extension de la collecte	32	392 000,00	2018
<b>Total</b>		<b>86</b>	<b>1 296 500,00</b>	

## Indicateurs de suivi de l'action



Taux de raccordement des particuliers

## Remarques

La programmation des travaux de Beaumerie-Saint-Martin prévue en 2017-2018 devra être inscrite prioritairement au futur programme de développement de l'agglomération d'assainissement de l'EPCI compétente au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

## AMELIORER LES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT A CAMIERS

Maître d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
SMAGE de Dannes Camiers	2017-2018	Camiers

### Descriptif

La réalisation de l'étude diagnostique du système d'assainissement de décembre 2013 apporte des éléments nouveaux.

Le réseau de collecte du SMAGE de Dannes et de Camiers est totalement séparatif. Il est de la compétence du SMAGE. Sa gestion est déléguée à VEOLIA Eau. Le linéaire total du réseau des eaux usées est de 33,9 km dont 28,7 km de réseau gravitaire et 5,2 km de linéaire de refoulement. Le terrain du site étant relativement plat, 24 stations de refoulement sont présentes sur le territoire de l'étude.

Plusieurs secteurs sont sujets à l'infiltration d'eau claire parasite dans le réseau d'eaux usées (Nord-est et Sud de Sainte Cécile et à Camiers).

Une partie au Sud de Sainte Cécile est en assainissement non collectif, cependant aucun SPANC n'a été mis en place, ainsi, on ne connaît ni le traitement mis en place ni si les rejets sont traités avant rejet.

### Indicateurs de suivi de l'action



Volume de réduction des eaux claires parasites

### Remarques

Le SMAGE est composé de deux communes. Au 1<sup>er</sup> Janvier 2017, la redistribution de la compétence assainissement conduira à la disparition du SMAGE. Dannes sera vraisemblablement rattaché à la Communauté d'Agglomération du Boulonnais et Camiers à la nouvelle communauté d'agglomération qui prendra forme sur le Montreuillois au 1<sup>er</sup> Janvier 2017. La mise en œuvre de cette action devra être impérativement intégrée prioritairement au programme d'assainissement de celle-ci.

Fiche action  
à réviser

**AMELIORER LES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT A DANNES**

Maître d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
SMAGE de Dannes Camiers	2018 ?	Dannes

**Descriptif**

La réalisation de l'étude diagnostique du système d'assainissement de décembre 2013 apporte des éléments nouveaux.

Le réseau de collecte du SMAGE de Dannes et de Camiers est totalement séparatif. Il est de la compétence du SMAGE. Sa gestion est déléguée à VEOLIA Eau. Le linéaire total du réseau des eaux usées est de 33,9 km dont 28,7 km de réseau gravitaire et 5,2 km de linéaire de refoulement. Le terrain du site étant relativement plat, 24 stations de refoulement sont présentes sur le territoire de l'étude.

Plusieurs secteurs sont sujets à l'infiltration d'eau claire parasite dans le réseau d'eaux usées (Nord-est et Sud de Sainte Cécile et à Camiers).

Une partie au Sud de Sainte Cécile est en assainissement non collectif, cependant aucun SPANC n'a été mis en place, ainsi, on ne connaît ni le traitement mis en place ni si les rejets sont traités avant rejet.

**Indicateurs de suivi de l'action**

Volume de réduction des eaux claires parasites



Volume de réduction des eaux claires parasites

**Remarques**

Action devra être construite avec la communauté d'agglomération du boulonnais au 1<sup>er</sup> janvier 2017

**Fiche action  
à réviser**

## Sous-volet A2 : L'assainissement non collectif

Pour l'assainissement non collectif, les actions du contrat de baie sont synthétisées dans le tableau ci-dessous :

Fiche suivi	Intitule	Page
SA2.1	Réaliser le diagnostic et la mise en conformité des ANC pour les communes rurales du SIVOM de la Région d'Étaples	<b>22</b>
SA2.2	Réaliser le diagnostic et la mise en conformité des ANC pour les communes urbaines du SIVOM de la Région d'Étaples	<b>23</b>
SA2.3	Réaliser le diagnostic et la mise en conformité des ANC pour les communes de la Communauté de Communes du Montreuillois	<b>24</b>
SA2.4	Réaliser le diagnostic et la mise en conformité des ANC pour les communes de la Communauté de Communes du Canton d'Hucqueliers	<b>25</b>

**REALISER LE DIAGNOSTIC ET LA MISE EN CONFORMITE DES ANC POUR  
LES COMMUNES RURALES DU SIVOM DE LA REGION D'ETAPLES**

Maître d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
SIVOM de la Région d'Étaples	2013 - 2018	Frencq, Tubersent, Longvilliers, Maresville, Brexent-Enocq, Saint-Josse

**Descriptif**

Un total de 976 installations a été zoné en assainissement non collectif sur les communes de Frencq, Tubersent, Brexent-Enocq et Saint-Josse. Le zonage à Longvilliers et Maresville est en cours.

L'action consiste en :

- la réalisation du diagnostic des installations.
- la mise en conformité de 1% des installations par an (d'après les critères de financement de l'Agence de l'Eau). **Au total 50 installations seront réhabilitées sur la durée du contrat de baie.**

**Indicateurs de suivi de l'action**



Commune	Nombre Total d'installation	Taux d'ANC contrôlés	Taux de conformités des installations contrôlées	mise en conformité suite aux contrôles
Brexent-Enocq	284	100%	25%	5
Tubersent	230	100%	17%	0
Longvilliers	118	99.2%	19%	2
Frencq	320	16.6%	37.8%	2
Maresville	41	12.2%	40%	0
Total SIVOM	993	69.4%	22.4%	9

**Remarques**

La mise en place des Zones à Enjeu Sanitaire sur le périmètre du Contrat de Baie de Canche a permis de prioriser au maximum les contrôles réalisés par le SPANC. Des subventions supplémentaires à destination des particuliers ont été accordées sur le territoire en raison de l'effort contracté pour la détermination de ces zones. Il faut également considérer l'arrêt des subventions versées par le Conseil départemental du Pas-de-Calais.

**REALISER LE DIAGNOSTIC ET LA MISE EN CONFORMITE DES ANC POUR  
LES COMMUNES URBAINES DU SIVOM DE LA REGION D'ETAPLES**

Maître d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
SIVOM de la Région d'Étaples	2013 - 2018	Merlimont, Le Touquet-Paris-Plage, Etaples-sur-Mer, Cucq

**Descriptif**

Au total, 1094 installations sont zonées en assainissement non collectif sur les communes de Merlimont, Le Touquet-Paris-Plage, Etaples-sur-Mer et Cucq

L'action prévoit :

- de terminer les contrôles de ces installations ;
- de mettre en conformité de 1% des installations par an (d'après les critères de financement de l'Agence de l'Eau). **Au total 55 installations seront réhabilitées sur la durée du contrat de baie.**

**Indicateurs de suivi de l'action**

Commune	Nombre Total d'installation ANC	Nombre installation vérifiées	Nombre d'installations conformes	Mise en conformité suite aux contrôles
Merlimont	392	544	55	0
Le Touquet-Paris-Plage	407	795	74	25
Etaples-sur-mer	50	53	6	1
Cucq	258	803	67	16
Total SIVOM	1107	2195	202	42

**Remarques**

Les contrôles sont réalisés par le SIVOM. Les agents contrôlent les habitations zonées en ANC mais également les habitations zonée en AC disposant d'une installation ANC , ce qui explique que le nombre d'installations vérifiées est supérieur au nombres d'installations zonées en AC sur les communes.



**REALISER LE DIAGNOSTIC ET LA MISE EN CONFORMITE DES ANC POUR  
LES COMMUNES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU  
MONTREUILLOIS**

Maitre d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
Communauté de Communes du Montreuillois	2013 - 2018	Estrée, Estréelles, Inxent, La Calotterie, La Madelaine-sous-Montreuil, Montcavrel, Recques-sur-Course

**Descriptif**

Au total, 1034 installations sont zonées en assainissement non collectif sur les communes d'Estrée, Estréelles, Inxent, La Calotterie, La Madelaine-sous-Montreuil, Montcavrel et Recques-sur-Course.

L'action consiste en la mise en conformité de 1% des installations par an (d'après les critères de financement de l'Agence de l'Eau). **Au total 54 installations seront réhabilitées sur la durée du contrat de baie.**

**Indicateurs de suivi de l'action**

Taux d'ANC contrôlés  
Taux de conformité

Commune	Nombre Total d'installation	Taux d'ANC contrôlés	Taux de conformités des installations contrôlées	mise en conformité suite aux contrôles
Estrée	126	98.4%	12.9%	0
Estréelles	146	100%	28.8%	7
Inxent	116	110%	18.1%	2
La calotterie	284	91.9%	24.1%	15
La Madeleine-sous-Montreuil	94	60.6%	15.8%	4
Montcavrel	189	65.6%	15.3%	4
Recques-sur-course	130	100%	23%	13
	1085	88.3%	20.8%	45



**Remarques**

La mise en place des Zones à Enjeu Sanitaire sur le périmètre du Contrat de Baie de Canche a permis de prioriser au maximum les contrôles réalisés par le SPANC. Des subventions supplémentaires à destination des particuliers ont été accordées sur le territoire en raison de l'effort contracté pour la détermination de ces zones. Il faut également considérer l'arrêt des subventions versées par le Conseil départemental du Pas-de-Calais.

**REALISER LE DIAGNOSTIC ET LA MISE EN CONFORMITE DES ANC POUR  
LES COMMUNES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON  
D'HUCQUELIERS**

Maître d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
Communauté de Communes du Canton d'Hucqueliers	2013 -2018	Alette, Beussent, Clenleu, Enquin-sur-Baillons, Parenty, Preures, Bezinghem, bimont

**Descriptif**

1106 installations sont zonées en assainissement non collectif sur les communes d'Alette, Beussent, Bezinghem, Bimont, Clenleu, Enquin-sur-Baillons, Parenty et Preures.

L'action consiste en :

- la réalisation du diagnostic des installations ;
- la réalisation de la mise en conformité de 1% des installations par an (d'après les critères de financement de l'Agence de l'Eau). Au total 53 installations seront réhabilitées sur la durée du contrat de baie.

**Indicateurs de suivi de l'action**

Commune	Nombre Total d'installation	Taux d'ANC contrôlés	Taux de conformités des installations contrôlées	mise en conformité suite aux contrôles
Alette	163	85%	23%	12
Beussent	240	97%	16%	9
Bezinghem	142	2%	33%	5
Bimont	49	12%	83%	1
Clenleu	87	90%	13%	6
Enquin-sur-baillons	115	97%	22%	5
Parenty	223	99%	16%	10
Preures	262	98%	25%	26



**Remarques**

La mise en place des Zones à Enjeu Sanitaire sur le périmètre du Contrat de Baie de Canche a permis de prioriser au maximum les contrôles réalisés par le SPANC. Des subventions supplémentaires à destination des particuliers ont été accordées sur le territoire en raison de l'effort contracté pour la détermination de ces zones. Il faut également considérer l'arrêt des subventions versées par le Conseil départemental du Pas-de-Calais.

La communauté de Communes du Canton d'Hucqueliers a demandé une augmentation des 1 % de dossiers et a obtenu le traitement de 70 demandes de subvention pour 2016

## Sous-volet A3 : La gestion des eaux pluviales

Pour la gestion des eaux pluviales, les actions du contrat de baie sont synthétisées dans le tableau ci-dessous :

Fiche suivi	Intitule	page
SA3.1	Réduire les pollutions rejetées et améliorer les réseaux d'eau pluviale sur le territoire du Touquet Paris-Plage	<b>27</b>
SA3.2	Réduire les pollutions rejetées et améliorer les réseaux d'eau pluviale sur le territoire d'Étaples-sur-Mer	<b>28</b>
SA3.3	Réduire les pollutions rejetées et améliorer les réseaux d'eau pluviale sur le territoire de Merlimont	<b>29</b>
SA3.4	Réduire les pollutions rejetées et améliorer les réseaux d'eau pluviale sur le territoire de Cucq	<b>30</b>
SA3.5	Améliorer la gestion des eaux usées par temps de pluie à Montreuil-sur-Mer	<b>31</b>

**REDUIRE LES POLLUTIONS REJETEES ET AMELIORER LES RESEAUX  
D'EAUX PLUVIALES SUR LE TERRITOIRE DU TOUQUET-PARIS-PLAGE**

Maître d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
Commune du Touquet-Paris-Plage, CCMTO	2013-2018	Le Touquet-Paris-Plage

**Descriptif**

Priorité	Désignation	Maîtres d'ouvrage	Etat d'avancement
1	<u>Contrôle des branchements sur le réseau d'eaux pluviales</u>	Commune	
2	<u>Création d'un contre fossé le long de la digue</u> - Création d'un fossé - Sectionnement des canalisations pluviales existantes rencontrées	CCMTO CCMTO	Suspendu

Cette action est en cours d'élaboration avec les différents maîtres d'ouvrage concernés.

**Indicateurs de suivi de l'action**



Taux d'abonnés contrôlés : NR  
Taux de mise en conformité des branchements : NR

**Remarques**

La commune n'a pas mis en place de service de contrôle des branchements pluviaux. Bien qu'il n'ait pas la compétence « eau pluvial », le SIVOM lors de ces contrôles d'assainissement constate l'état des branchements pluviaux en lien avec l'assainissement et en informe le propriétaire.

Les seuls taux de contrôles auquel nous pouvons nous référer sont ceux du SIVOM en matière d'Assainissement Collectif.

La création du contre fossé par la CCMTO est en suspend.. En effet , les travaux du contre fossé impliquent d'autres travaux pour lesquels , l'étude de danger des digues doit être complétée. Actuellement la question est posée de la maitrise d'ouvrage de ces travaux à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2017.

**Fiche action  
à réviser**

**REDUIRE LES POLLUTIONS REJETEES ET AMELIORER LESRESEaux D'EAUX PLUVIALES SUR LE TERRITOIRE D'ETAPLES-SUR-MER**

Maître d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
Commune d'Étaples-sur-Mer/ CCMTO	2013-2018	Étaples-sur-Mer

**Descriptif**

Priorité	Désignation	Maîtres d'ouvrage	Etat d'avancement
1	<b><u>Contrôle des branchements sur le réseau d'eaux pluviales</u></b>	Commune	2013
2	<b><u>Prise de temps sec rue de Verdun</u></b> - Fourniture et pose d'un poste de relèvement dans un regard de visite, raccordement au diamètre 1500 mm avec télégestion, refoulement sur le réseau EU existant	Commune	Programmé en 2016
3	<b><u>Limitation des débordements du réseau d'eau pluviale sur le bassin versant STAPULA</u></b> - Structures réservoirs diffuses dans le secteur du Blanc Pavé - Bassin de rétention, avenue de Rocquigny, avec prise d'eau sur le pluvial existant et débit de fuite - Pose d'un nouveau réseau pour l'évacuation des eaux pluviales de la rue Brico et de la rue Pasteur	Changement MO	, ?
4	<b><u>Limitation des débordements du réseau pluvial sur le bassin versant de Jeanne d'Arc</u></b> - Déviation d'une partie du bassin versant pluvial J. d'Arc, vers le bassin versant rue des Berceaux - Bassin de rétention secteur de l'école bleue, 860 m <sup>3</sup>	Changement MO	?
5	<b><u>Limitation des débordements du réseau pluvial en aval du cimetière</u></b> - Station de relèvement des eaux pluviales du bassin existant avec rejet à la Canche	CCMTO	Réalisé en 2014

**Indicateurs de suivi de l'action**



Pour avoir des données indicatrices se reporter aux fiches assainissement

**Remarques**

La commune d'Étaples m'a pas mis en place de contrôles spécifiques des branchements pluviaux, ceci sont contrôlés par le prestataire dans le cadre du marché des contrôles de conformité des installations d'assainissement des particuliers

**Fiche action à réviser**

**REDUIRE LES POLLUTIONS REJETEES ET AMELIORER LES RESEAUX  
D'EAUX PLUVIALES SUR LE TERRITOIRE DE MERLIMONT**

Maître d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
Commune de Merlimont	2013-2018	Merlimont

**Descriptif**

Priorité	Désignation	Maîtres d'ouvrage
1	<u>Contrôle des branchements sur le réseau d'eaux pluviales</u>	Commune

**Indicateurs de suivi de l'action**



Pour avoir des données indicatrices se reporter aux fiches assainissement

**Remarques**

La commune n'a pas mis en place de service de contrôle des branchements pluviaux. Bien qu'il n'ait pas la compétence « eaux pluviales », le SIVOM lors de ces contrôles d'assainissement constate l'état des branchements pluviaux en lien avec l'assainissement et en informe le propriétaire. Les seuls taux de contrôles auquel nous pouvons nous référer sont ceux du SIVOM en matière d'Assainissement Collectif.

**Fiche action  
à réviser**

**REDUIRE LES POLLUTIONS REJETEES ET AMELIORER LES RESEAUX  
D'EAUX PLUVIALES SUR LE TERRITOIRE DE CUCQ**

<b>Maître d'ouvrage</b>	<b>Programmation</b>	<b>Zones concernées</b>
Commune de Cucq, CCMTO	2013-2018	Cucq

**Descriptif**

Priorité	Désignation	Maîtres d'ouvrage	Etat d'avancement
1	<u>Contrôle des branchements sur le réseau d'eaux pluviales</u>	Commune	-
2	<u>Création de puisards grille d'infiltration sur les secteurs présentant des problèmes ponctuels d'eau sur les chaussées</u> - Création de puisards grille d'infiltration	Commune	Non programmé
3	<u>Création d'un contre fossé le long de la digue</u> - Création d'un fossé - Sectionnement des canalisations pluviales existantes rencontrées	CCMTO	Suspendu

Cette action est en cours d'élaboration avec les différents maîtres d'ouvrage concernés.

**Indicateurs de suivi de l'action**



Pour avoir des données indicatrices se reporter aux fiches assainissement

**Remarques**

La commune n'a pas mis en place de service de contrôle des branchements pluviaux. Bien qu'il n'ait pas la compétence « eau pluvial », le SIVOM lors de ces contrôles d'assainissement constate l'état des branchements pluviaux en lien avec l'assainissement et en informe le propriétaire. Les seuls taux de contrôles auquel nous pouvons nous référer sont ceux du SIVOM en matière d'Assainissement Collectif.

La création du contre fossé par la CCMTO est en suspend.

**Fiche action  
à réviser**

**AMELIORER LA GESTION DES EAUX USEES PAR TEMPS DE PLUIE A  
MONTREUIL-SUR-MER**

Maître d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
Commune de Montreuil-sur-Mer / CCM	2013-2015	Montreuil-sur-Mer

**Descriptif**

Secteur	Maître d'ouvrage	Etat d'avancement
Secteur Saint Walloy	Montreuil-sur-Mer	réalisé
Secteur DO Boulogne	CCM	réalisé
Secteur Thorin	CCM	Programmé 2018

**Indicateurs de suivi de l'action**



Réalisation des travaux 75%

**Remarques**

Les travaux sur le secteur de Thorin devront être réalisés par la future Communauté d'Agglomération. La fiche sera mise à jour en intégrant le changement de maîtrise d'Ouvrage



## Sous-volet A4 : La gestion de l'eau dans les campings

Le territoire du contrat de baie de Canche est un lieu d'accueil touristique, notamment pendant la période estivale. Une vingtaine de campings, représentant environ 3 000 emplacements, sont présents à proximité du littoral ou d'un cours d'eau.

Les campings peuvent représenter une source de pollution de l'eau, notamment lorsque leur système d'assainissement n'est pas aux normes. La plupart des campings sont zonés en assainissement collectif et certains ne sont pas encore raccordés au réseau de collecte. Pour les campings zonés en non collectif, il importe de vérifier que les installations d'assainissement sont conformes, et le cas échéant, de réaliser les travaux de mise en conformité.

Par ailleurs, il est proposé, à travers le contrat de baie de Canche, d'informer les gestionnaires de campings sur la gestion de l'eau et de les accompagner dans leurs démarches d'amélioration de cette gestion (assainissement, économie d'eau, entretien des espaces verts...)

Fiche suivi	Intitule	page
SA4.1	Améliorer la gestion de l'eau dans les campings	<b>33</b>

**AMELIORER LA GESTION DE L'EAU DANS LES CAMPINGS**

Maitre d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
Symcéa et campings	2013 - 2018	Périmètre du contrat de baie de Canche

**Descriptif**

L'action consistera :

- en un état des lieux de l'assainissement des eaux usées et de la gestion de l'eau dans l'ensemble des campings du périmètre du contrat de baie de Canche ;
- au raccordement des campings au réseau d'assainissement collectif ou à la mise en conformité des installations d'assainissement non collectif des campings lorsque cela est possible, avec l'appui des structures compétentes en assainissement ;
- en une campagne de sensibilisation des gestionnaires de campings sur la gestion de l'eau ;
- l'accompagnement des gestionnaires de campings afin d'améliorer la gestion de l'eau dans les campings (économie d'eau, entretien des espaces verts...)

**Indicateurs de suivi de l'action**



Réalisation de l'état des lieux  
Actions entreprises par les gestionnaires de campings afin d'améliorer la gestion de l'eau

**Remarques**

Cette action n'a pas encore été lancée

**SYNTHESE DE L'ETAT D'AVANCEMENT DU VOLET A**

Fiche suivi	Intitulé de l'action	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017	2017 2018	Observations
SA.1	Mettre en conformité les branchements sur le réseau d'assainissement collectif raccordé à la station d'épuration du SIVOM de la Région d'Etaples						Pour l'ensemble de ces actions les indicateurs sont bons, les contrôles suivent leurs cours et les travaux d'extension ou d'amélioration de la desserte sont à jour. Toutefois en raison du déclassement de la qualité des eaux de baignades de la plage du Touquet, il a été décidé qu'il était nécessaire de prioriser les travaux restant à faire sur le secteur afin de résoudre au plus vite les problèmes d'altération de qualité des Eaux de Baignades par <i>Escherichia Coli</i> , pour cela un avenant au Contrat de Baie a été rédigé et il propose différentes actions à intégrer au Contrat de baie de Canche.
SA1.2	Réaliser l'extension et l'amélioration de la collecte à Cucq						
SA1.3	Réaliser l'extension de la collecte à Merlimont						
SA1.4	Réaliser l'amélioration de la collecte au Touquet Paris-Plage						
SA1.5	Réaliser l'extension de la collecte à Etaples-sur-Mer						
SA1.6	Réaliser l'assainissement collectif à Saint-Josse						Les travaux sont prévus pour 2016.
SA1.7	Réaliser la station d'épuration à Hucqueliers et entamer la desserte						Les travaux devraient commencer après la fusion des communautés de communes qui permettra de palier aux difficultés financières rencontrées au niveau communal.
SA1.8	Réaliser l'extension de la desserte à Ecuire						Travaux se terminent en 2016 avec un léger retard
SA1.9	Réaliser l'extension de la desserte à Beutin						Les travaux ne se feront pas aux dates prévues en raison de difficultés financières, ils devraient être réintégrer au programme de travaux de la futur communauté d'Agglomération. Il est important de noter que cette zone est primordiale, puisque aucun contrôle n'y est pour le moment effectué. Il est important d'agir vite.
SA1.10	Réaliser l'extension de la desserte à Beaumerie-Saint-Martin						
SA1.11	Améliorer les réseaux d'assainissement à Camiers <span style="border: 1px solid red; padding: 2px;">Fiche action à réviser</span>						Il est difficile de voir émerger une stratégie dans le contexte actuel, puisque dans le cadre de la mise en place de la loi notre, il y aura ici aussi changement de maîtrise d'ouvrage et les deux communes Dannes et Camiers qui ont pour le moment des ouvrages communs ne devraient vraisemblablement plus appartenir à la même autorité organisatrice de l'assainissement.
SA1.12	Améliorer les réseaux d'assainissement à Dannes <span style="border: 1px solid red; padding: 2px;">Fiche action à réviser</span>						
SA2.1	Réaliser le diagnostic et la mise en conformité des ANC pour les communes rurales du SIVOM de la Région d'Etaples						Les ZES ont permis un travail de priorisation important pour les agents des SPANCs les contrôles sont bien avancés. Il faut désormais se concentrer sur les mise aux normes suite aux contrôles et voir si leur chiffre ne chute pas en raison de l'arrêt des subventions du Conseil Départemental.

SA2.2	Réaliser le diagnostic et la mise en conformité des ANC pour les communes urbaines du SIVOM de la Région d'Etaples					Les contrôles doivent continuer ainsi, même les installations zonées en AC sont contrôlées.
SA2.3	Réaliser le diagnostic et la mise en conformité des ANC pour les communes de la Communauté de Communes du Montreuillois					Les ZES ont permis un travail de priorisation important pour les agents des SPANCs les contrôles sont bien avancés. Il faut désormais se concentrer sur la mise aux normes suite aux contrôles et voir si leur chiffre ne chute pas en raison de l'arrêt des subventions du Conseil Départemental
SA2.4	Réaliser le diagnostic et la mise en conformité des ANC pour les communes de la Communauté de Communes du Canton d'Hucqueliers					Les ZES ont permis un travail de priorisation important pour les agents des SPANCs les contrôles sont bien avancés. Il faut désormais se concentrer sur la mise aux normes suite aux contrôles et voir si leur chiffre ne chute pas en raison de l'arrêt des subventions du Conseil Départemental. Attention sur Bezinghem et Bimont les contrôles ne sont pas fait or ventes ou nouvelles constructions.
SA3.1	Réduire les pollutions rejetées et améliorer les réseaux d'eau pluviale sur le territoire du Touquet Paris-Plage <span style="border: 1px solid red; padding: 2px;">Fiche action à réviser</span>					Les contrôles sont faits par le SIVOM en même temps que l'assainissement bien qu'il n'est pas la compétence. De plus le changement de maîtrise d'ouvrage en 2017 implique la révision de la fiche action
SA3.2	Réduire les pollutions rejetées et améliorer les réseaux d'eau pluviale sur le territoire d'Etaples-sur-Mer <span style="border: 1px solid red; padding: 2px;">Fiche action à réviser</span>					Le prestataire est chargé de vérifier le pluvial lors des contrôles d'assainissement.
SA3.3	Réduire les pollutions rejetées et améliorer les réseaux d'eau pluviale sur le territoire de Merlimont <span style="border: 1px solid red; padding: 2px;">Fiche action à réviser</span>					Les contrôles sont faits par le SIVOM en même temps que l'assainissement bien qu'il n'est pas la compétence. De plus le changement de maîtrise d'ouvrage en 2017 implique la révision de la fiche action
SA3.4	Réduire les pollutions rejetées et améliorer les réseaux d'eau pluviale sur le territoire de Cucq <span style="border: 1px solid red; padding: 2px;">Fiche action à réviser</span>					
SA3.5	Améliorer la gestion des eaux usées par temps de pluie à Montreuil-sur-Mer					En bonne voie
SA4.1	Améliorer la gestion de l'eau dans les campings					A programmer

## Conclusions :

**Assainissement Collectif** : une fois les travaux des STEP d'Hucqueliers et de Saint-Josse réalisées, il faudra porter une attention particulière à la situation de l'Assainissement Collectif de Dannes et Camiers.

**Assainissement Non Collectif** : Les ZES ont joué un rôle important dans la priorisation des contrôles. Il faudra maintenant organiser le suivi des mises en conformités qui devraient être plus aisées avec le transfert du pouvoir de police aux EPCI.

**Gestion du pluvial** : la gestion du pluvial qui est pour l'heure communale va être réorganisée suite aux fusions, il faudra accompagner les EPCI compétentes afin de programmer les contrôles et les travaux de façon cohérente avec les travaux d'assainissement.

**\*Attention l'ensemble de ces fiches actions devront être mise à jour car avec la mise en place de la loi Notre au 1<sup>er</sup> Janvier 2017, les Maîtres d'ouvrages vont changer.**



**VOLET B :  
LES POLLUTIONS CHIMIQUES,  
PHYSICO-CHIMIQUES, PHYTOSANITAIRES,  
DANGEREUSES, EMERGENTES**

En complément du Volet A focalisé sur les pollutions bactériologiques, le volet B concerne les autres types de pollution.

Les actions du volet B sont synthétisées dans le tableau ci-dessous :

Fiche suivi	Intitule de l'action	Page
SB1	Inventaire des rejets vers la Canche et ses affluents	<b>38</b>
SB2	Expérimentation de matériel de désherbage mécanique en agriculture	<b>39</b>
SB3	Améliorer la connaissance sur les sources des pollutions émergentes dans les eaux superficielles	<b>40</b>
SB4	Accompagner les bases nautiques pour une réduction des pollutions générées par la plaisance	<b>41</b>
SB5	Le Schéma d'Aménagement durable du port d'Etapes	<b>42</b>

### B1 : INVENTAIRE DES REJETS VERS LA CANCHE ET SES AFFLUENTS

Maître d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
Symcéa	2014-2015	Périmètre du contrat de baie

#### Descriptif

L'action consistera en la réalisation de l'inventaire des rejets dans les eaux superficielles sur le périmètre du contrat de baie de Canche.

**Plusieurs phases sont à réaliser :**

- phase 1 : recueil et synthèse des données existantes ;
- phase 2 : état des lieux et diagnostic des rejets ;
- phase 3 : étude d'incidence des rejets sur le milieu naturel.

#### Indicateurs de suivi de l'action



Réalisation de l'inventaire 40%

#### Remarques

Les phases 1 et 2 ont été engagées lors de stage. Toutefois il faudra relancer le travail, en considérant le travail effectué sur le littoral. Cette fiche action est à affiner et à modifier.

**B2 : EXPERIMENTATION DE MATERIEL DE DESHERBAGE MECANIQUE EN AGRICULTURE**

<b>Maître d'ouvrage</b>	<b>Programmation</b>	<b>Zones concernées</b>
<i>A déterminer</i>	2013 - 2018	Périmètre du contrat de baie de Canche

**Descriptif**

L'action consistera en l'animation d'un groupe d'agriculteurs volontaires pour tester des techniques de désherbage mécanique.

L'action se déroulera de cette manière :

- Le test se déroulera sur les 5 années du contrat de baie ;
- Le matériel acheté par une CUMA par exemple sera mis à disposition du groupe d'agriculteurs volontaires. L'utilisation du matériel mis à disposition pourrait également être réalisé par la prestation d'un salarié ;
- Chaque agriculteur s'engage à utiliser la méthode de désherbage mécanique choisie sur une surface donnée de son exploitation située sur le périmètre du contrat de baie de Canche. Le recours aux traitements chimiques reste possible si les conditions météorologiques ne sont pas propices au désherbage mécanique ;
- Chaque année, un bilan sera réalisé avec les agriculteurs sur le déroulement du test, l'efficacité du matériel... Ces bilans permettront de communiquer auprès des autres agriculteurs sur les techniques de désherbage mécanique.

Le Symcéa et le Groupe d'études et de développement agricole (GEDA) encadreront, animeront et suivront le bon déroulement du projet.

**Indicateurs de suivi de l'action**



Nombre d'agriculteur volontaire : NR  
 Nombre d'hectare désherbé mécaniquement : NR

**Remarques**

L'action devra prochainement être lancée par les commissions. Les partenaires ne semblent pas intéressés.



**B3 : AMELIORER LA CONNAISSANCE SUR LES SOURCES DES POLLUTIONS  
EMERGENTES DANS LES EAUX SUPERFICIELLES**

Maitre d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
VALEO E.E.M.	A déterminer	Etaples-sur-Mer

**Descriptif**

En application des circulaires du 4 février 2002 et du 5 janvier 2009, la société VALEO E.E.M. est soumise à l'arrêté complémentaire du 16/12/2011.

Celui-ci prévoit :

- **Un programme de surveillance initiale** : VALEO E.E.M. met en œuvre un programme de surveillance des substances dangereuses au point de rejet d'eaux industrielles. Ce programme de mesure comporte 1 mesure par mois pendant 6 mois ;
- **Un rapport de synthèse de la surveillance initiale fourni par VALEO E.E.M.** ;
- **Le classement des substances soumises à surveillance initiale** :
  - Les substances analysées lors de la surveillance initiale dont il n'est pas utile de maintenir la surveillance au vu des faibles niveaux de rejets constatés : **substances à abandonner** ;
  - Les substances dont les quantités rejetées sont suffisamment importantes pour qu'une surveillance pérenne de ces émissions soit maintenue : **substances à surveiller** ;
  - Parmi ces substances à surveiller, celles pour lesquelles les quantités rejetées ne sont pas suffisamment faibles pour dispenser l'exploitant d'une réflexion approfondie sur les moyens à sa disposition pouvant permettre d'obtenir des réductions voire des suppressions : **substances devant faire en sus de la surveillance l'objet d'un programme d'actions.**
- **Les critères de maintien de la surveillance.**

**Indicateurs de suivi de l'action**



Résultats d'auto-surveillance

**Remarques**

**B4 : ACCOMPAGNER LES BASES NAUTIQUES POUR UNE REDUCTION DES POLLUTIONS GENEREES PAR LA PLAISANCE**

Maître d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
Syndicat Mixte du Montreuillois ?	A déterminer	Bases nautiques, port de plaisance d'Étaples

**Descriptif**

L'action consiste en :

- la réalisation d'un diagnostic (déchets, produits utilisés, eau, les gestes et habitudes des usagers, les bâtiments...)
- l'accompagnement des bases nautiques pour une amélioration de leurs pratiques afin de préserver l'eau et les écosystèmes.

**Indicateurs de suivi de l'action**



Nombre de bases nautiques diagnostiquées NR  
Amélioration des pratiques dans les bases nautiques NR

**Remarques**

## B5 : MODERNISATION DE L'AIRE DE CARENAGE DU PORT D'ETAPLES

Maître d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
Conseil Départemental	2010-2015	Étaples-sur-Mer

### Descriptif

#### La rénovation de l'aire de carénage :

Alors que les chantiers de construction naval ont quittés depuis longtemps le port d'Étaples, de nombreux efforts furent investis dès 1990 afin de maintenir les activités de réparation navale. En inscrivant la rénovation de l'aire de carénage dans ces grands projets le port d'Étaples s'inscrit dans une volonté de maintien et de développement de l'activité de réparation navale du port. La mise aux normes environnementale de l'aire de carénage est un élément important de ce projet, en effet elle participera à limiter l'apport d'effluent dans l'estuaire. Ainsi ce projet trouve naturellement sa place au sein du volet B du contrat de baie de Canche, en participant activement à la lutte contre les pollutions, et par conséquent à l'amélioration de la qualité de l'eau.

L'action consiste au suivi, dans le cadre de l'animation du contrat de baie, de la modernisation de l'aire de carénage et au suivi des flux.

### Indicateurs de suivi de l'action



Evolution des flux sortants :NR Réalisation des travaux : 100%
---

### Remarques

Les travaux de l'aire de carénage sont terminées aucun suivi particulier n'est mis en place

**SYNTHESE DE L'ETAT D'AVANCEMENT DU VOLET B**

Fiche suivi	Intitulé de l'action	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017	2017 2018	Observations
SB1	Inventaire des rejets vers la Canche et ses affluents						Le travail a été entamé par des stagiaires, il devra être complété.
SB2	Expérimentation de matériel de désherbage mécanique en agriculture						A programmer. difficulté à trouver un maitre d'ouvrage. Suppression de l'action ?
SB3	Améliorer la connaissance sur les sources des pollutions émergentes dans les eaux superficielles						L'auto surveillance obligatoire se poursuit
SB4	Accompagner les bases nautiques pour une réduction des pollutions générées par la plaisance						A programmer
SB5	Modernisation de l'aire de carénage du Port d'Etaples						Les travaux ont été réalisés.

**Conclusions :**

Il est nécessaire que les commissions concernées relancent le travail sur certaines actions, des objectifs à l'horizon 2017 doivent être fixés. Il faut d'ores et déjà engager la réflexion qui permettra de compléter les actions de ce volet du Contrat de Baie de Canche.



**VOLET C :  
LES RISQUES INONDATIONS**



## Sous-volet C1 : La gestion et la prévention contre les crues de la Canche

Les inondations dans la vallée de la Canche sont anciennes et fréquentes. On retrouve des traces écrites de ces événements dès le XVIII<sup>ème</sup> siècle. **De 1984 à 2005, des déclarations de catastrophes naturelles pour des inondations ont été reconnues plus d'une année sur deux.** Deux crues ont été marquantes depuis 25 ans : la crue de 1988 et celle de 1995. En effet, ce sont des crues qui ont touché une vingtaine de communes et qui ont persisté dans le temps (un à deux mois).

**De nombreux aménagements témoignent de la lutte contre les inondations par crue de la Canche.** Des digues ont été mises en place le long des cours d'eau pour protéger les infrastructures et les habitations. Un réseau de fossé a été creusé pour que l'évacuation des eaux soit accélérée. Dans les années 1980, des aménagements ont été mis en place pour lutter contre les inondations suite à une étude hydraulique sur la basse vallée de la Canche.

Aujourd'hui, la connaissance du fonctionnement hydraulique doit être améliorée. Il est primordial de connaître l'impact des digues lors des phénomènes de crues et les conséquences en cas de rupture de digue. La prévention contre les inondations est une priorité. C'est pourquoi, il est proposé d'apporter un appui aux communes pour la réalisation des Plan Communaux de Sauvegarde.

Fiche suivi	Intitule	Page
SC1.1	Réaliser une couverture topographique du bassin versant de la Canche	<b>46</b>
SC1.2	Le fonctionnement hydraulique et le diagnostic de l'aléa inondation de la basse vallée de la Canche	<b>47</b>
SC1.3	Apporter un appui aux communes pour la réalisation des Plans Communaux de Sauvegarde	<b>48</b>

**REALISER UNE COUVERTURE TOPOGRAPHIQUE DU BASSIN VERSANT DE LA CANCHE**

Maitre d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
Symcésa	2014-2018	Bassin versant de la Canche

**Descriptif**

L'action consiste en la réalisation d'une couverture topographique de basse vallée de la Canche à l'aide du LIDAR.

**Indicateurs de suivi de l'action**



Réalisation de la couverture topographique en cours

**Remarques**

La couverture topographique du bassin est réalisée dans le cadre du groupement de commande de la DDTM et du Symcésa pour les études du PPRi et du PAPI de la Canche. Les données sont en cours de traitements

**LE FONCTIONNEMENT HYDRAULIQUE ET LE DIAGNOSTIC DE L'ALEA  
INONDATION DE LA BASSE-VALLEE DE LA CANCHE**

<b>Maître d'ouvrage</b>	<b>Programmation</b>	<b>Zones concernées</b>
<i>Symcéa</i>	2015-2018	Basse vallée de la Canche

**Descriptif**

L'action consiste en la réalisation d'une étude :

- Phase 1 : la caractérisation de l'aléa inondation et le recensement des enjeux exposés aux inondations ;
- Phase 2 : le recensement et l'analyse des ouvrages de protection existants ;
- Phase 3 : l'élaboration de la stratégie d'actions intégrant une analyse coût-bénéfice pour établir un programme d'actions.

**Indicateurs de suivi de l'action**



Réalisation de l'étude hydraulique : en cours

**Remarques**

Le Programme d'Actions et de Prévention contre les Inondations de la Canche est en cours d'élaboration. Afin de le mettre en œuvre une étude hydraulique et le diagnostic de l'aléa inondation de la basse vallée de la Canche sont en cours. La commission inondations du Comité de Baie de Canche est associée en tant que membre du comité technique et du comité de pilotage.. Elle fait ainsi le lien entre le Contrat de Baie et le PAPI Canche.



**APPORTER UN APPUI AUX COMMUNES POUR LA REALISATION DES PLANS COMMUNAUX DE SAUVEGARDE**

Maître d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
Communes	2013 - 2018	Périmètre du contrat de baie de Canche

**Descriptif**

L'action consiste en :

- l'information des communes sur ce qu'est un PCS ;
- l'accompagnement des communes dans l'élaboration de leur PCS.

**Indicateurs de suivi de l'action**



Nombre de Plan Communal de Sauvegarde réalisé : 9/51

**Remarques**

Dans le PAPI des groupe de travail pour accompagner les communes dans leur rédaction du PCS sont prévus. Attention il s'agit uniquement de la partie concernant les inondations.

## Sous-volet C2 : La gestion et la prévention contre le risque de submersion marine

La gestion et la prévention contre le risque de submersion marine sont encadrées par la réglementation. En effet, les ouvrages de protection situés sur les communes littorales du contrat de baie ont été récemment classés. Il s'agit ici de respecter les prescriptions réglementaires relatives à ces ouvrages.

Les cordons dunaires offrent une protection importante vis-à-vis de la submersion marine. L'étude de danger ne prend pas en compte les protections naturelles. Il est donc proposé d'étudier de plus près le rôle contre la submersion marine des dunes.

Fiche suivi	Intitule	page
SC2.1	Réaliser l'étude de danger sur les ouvrages de protection contre la submersion marine	50
SC2.2	Cartographier les dunes, leur état de conservation et les causes de leurs évolutions	51

**REALISER L'ETUDE DE DANGER SUR LES OUVRAGES DE PROTECTION  
CONTRE LA SUBMERSION MARINE**

Maitre d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
CCMTO	2013 - 2014	Communes littorales

**Descriptif**

Le contenu de l'étude de danger est le suivant :

- Analyse fonctionnelle des ouvrages et de leur environnement
  1. Description des ouvrages,
  2. Description de l'environnement des ouvrages.
- Présentation de la politique de prévention des accidents,
- Identification et caractérisation des potentiels de dangers,
- Caractérisation des aléas naturels,
- Etude accidentologique et retour d'expérience,
- Identification et caractérisation des risques en termes de probabilité d'occurrence, d'intensité et cinétique des effets, et de gravité des conséquences,
- Etude de réduction des risques.

**Indicateurs de suivi de l'action**



Réalisation de l'étude de danger 100%

**Remarques**

L'étude de danger des digues de la baie de Canche est réalisée à 100% toutefois aucun arrêté préfectoral n'a été pris pour l'instant ; car en raison de la parution du décret Digue, l'état demande à ce que des compléments soient apportés à cette étude. Actuellement la réflexion est en cours.

**CARTOGRAPHIER LES DUNES, LEUR ETAT DE CONSERVATION ET LES  
CAUSES DE LEURS DEGRADATIONS**

Maitre d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
Symcéa	2014	Communes littorales

**Descriptif**

**L'étude a plusieurs objectifs :**

- Cartographie des dunes et de leur état de conservation basé sur la composition de la mosaïque paysagère et la proportion des différents faciès ;
- Cartographie et identification des évolutions et dégradations : érosion éolienne, érosion due aux vagues, piétinement, présence de déchets... ;
- Propositions de mesures afin de limiter les dégradations.

**Missions à réaliser :**

**1) Rencontre avec les différents gestionnaires afin d'identifier les problématiques connues, la bibliographie existante (plans de gestion, DOCOB...)** ;

**2) Analyse et synthèse des données existantes :**

**3) Campagne de terrain :**

**4) Finalisation de la cartographie :**

**5) Analyse du travail bibliographique, de terrain et de synthèse cartographique :**

Cette action sera réalisée avec l'appui technique de l'ONF.

**Indicateurs de suivi de l'action**



Surface de dune cartographiée NR  
Nombre de proposition visant à limiter les dégradations NR

**Remarques**

Cette action devrait être mise en œuvre et suivi par la commission en 2017

## Sous-volet C3 : La gestion et la prévention contre l'érosion des sols et le ruissellement

Les bassins versant de l'Huitrepin, de la Dordonne et de la Course sont particulièrement touchés par les phénomènes d'érosion des sols et de ruissellement.

Sur le territoire, ce sont les communautés de communes qui ont, dans la plupart des cas la compétence en ce qui concerne le ruissellement et l'érosion. La Chambre d'Agriculture de Région Nord Pas-de-Calais apporte un appui technique aux agriculteurs et collectivités pour les programmes et travaux de lutte contre ces phénomènes. Le Symcéa apporte une aide à maîtrise d'ouvrage et un appui technique aux communautés de communes en partenariat avec la Chambre d'Agriculture.

L'objectif est de multiplier les aménagements légers construits avec des matériaux d'origine végétale dans les parcelles agricoles et sur les espaces publics lorsque cela est possible. Pour une efficacité maximale de la lutte contre l'érosion et le ruissellement, les aménagements doivent permettre une rétention la plus en amont possible avec une succession d'ouvrages végétaux légers de type fascine ou des haies composées. Cette démarche est un préalable essentiel à une intervention plus lourde sur l'hydraulique du territoire. Cette méthodologie est annexée au SAGE de la Canche.

Toutes les structures compétentes ont engagées une démarche de lutte contre l'érosion des sols et le ruissellement :

Fiche suivi	Intitule	page
SC3.1	Programme de lutte contre l'érosion des sols et le ruissellement à la Communauté de Communes de Desvres Samer (CCDS)	53
SC3.2	Programme de lutte contre l'érosion des sols et le ruissellement à la Communauté de Communes du Canton d'Hucqueliers (CCCH)	54
SC3.3	Programme de lutte contre l'érosion des sols et le ruissellement à la Communauté de Communes du Montreuillois (CCM)	55
SC3.4	Programme de lutte contre l'érosion des sols et le ruissellement à la Communauté de Communes Mer et Terre d'Opale (CCMTO)	56
SC3.5	Programme de lutte contre l'érosion des sols et le ruissellement à la Communauté de Communes Opale Sud (CCOS)	57

**PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LE RUISSELLEMENT ET L'EROSION DES SOLS - COMMUNAUTE DE COMMUNES DE DESVRES SAMER**

Maître d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
Symcéa	2013 -2018	Communauté de Communes Desvres Samer

**Descriptif**

Les ouvrages proposés sont les suivants :

Commune	Fascines	Haies	Bandes Enherbées	Ouvrages lourds
Halinghen	17 (970 m)	1 (200 m)		1 (100 m)
Tingry	15 (300 m)	2 (900 m)	3 (1200 m)	3
Doudeauville	24 (995 m)	9 (1 200 m)		
Lacres	35 (700 m)	3 (600 m)	2 (650 m)	
Courset	16 (640 m)	21 (3860)		

L'exécution des travaux est prévue d'Octobre 2014 à Mars 2015.

**Indicateurs de suivi de l'action**



Nombre d'ouvrages réalisés : 0

**Remarques**

Les ouvrages sont en cours de négociation, avant dépôt de la DIG aux services instructeurs

**PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LE RUISSELLEMENT ET L'EROSION DES SOLS - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON D'HUCQUELIERS**

Maître d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
Communauté de Commune du Canton d'Hucqueliers	2013 -2018	Communauté de Commune du Canton d'Hucqueliers

**Descriptif**

Les ouvrages programmé sont

Sous-bassin versant	Fascines	Haies	Bandes enherbées
<b>Bras de Bronne</b>	37 (646 ml)	9 (610 ml)	4 (3300 m <sup>2</sup> )
<b>Vallée de la Bimoise</b>	21 (400 ml)	2 (250 ml)	
<b>Vallée de la Course</b>	68 (1437 ml)	2 (80 ml)	3 (488 m <sup>2</sup> )
<b>Vallée de la Carnoise</b>	10 (200 ml)		
<b>Vallée des Baillons</b>	115 (2379 ml)	8 (480 ml)	3 (3384 m <sup>2</sup> )
<b>Vallée de la Canche</b>	3 (44 ml)	3 (500 ml)	2 (800 ml)

**Indicateurs de suivi de l'action**



Nombre d'ouvrages réalisés :0

**Remarques**

Les résultats de l'enquête publique de la DIG seront connu en juin 2016, l'arrêt préfectoral sera durant l'été. La consultation des entreprises pour les travaux sera lancée en septembre 2016, la réalisation de la première tranche de travaux est prévue pour novembre 2016.

**PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LE RUISSELLEMENT ET L'ÉROSION DES SOLS - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU MONTREUILLOIS**

Maître d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
Communauté de Commune du Montreuillois	2013 -2018	Communauté de Commune du Montreuillois

**Descriptif**

L'étude prévoit plusieurs types d'ouvrages :

BARRAGES	BASSINS OUVERTS	PETITS BARRAGES	AMENAGEMENTS LEGERS
- 10 ouvrages - Volume de rétention total : <b>44 000 m<sup>3</sup></b>	- 13 ouvrages - Volume de rétention : 25 000 m <sup>3</sup>	- 9 ouvrages légers	- 5 fascines - 1 bande enherbée

Le coût des travaux à réaliser reste à préciser suite aux conclusions de l'étude.

**Indicateurs de suivi de l'action**



Nombre d'ouvrages réalisés

**Remarques**

Pour le moment cette fiches est en suspend. Les travaux mentionnés sont ceux issus de l'étude hydraulique de la vallée de la course, se sont des ouvrages structurants qui seront certainement repris dans le PAPI en fonction des résultats de l'étude.

Des plans de gestion hydraulique douce sont mis en place. La phase de diagnostic est validée. Il s'agit d'un programme de trois ans. La consultation des entreprises pour les travaux aura lieu à l'été 2016 et la première tranche de travaux à l'automne 2016.

**Fiche action  
à réviser**



**PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LE RUISSELLEMENT ET L'ÉROSION DES SOLS - COMMUNAUTE DE COMMUNES MER ET TERRE D'OPALE**

<b>Maître d'ouvrage</b>	<b>Programmation</b>	<b>Zones concernées</b>
Communauté de Commune Terres et Mer d'Opale	2013 -2018	Communauté de Commune du Montreuillois

**Descriptif**

Les travaux à réaliser restent à préciser suite aux conclusions de l'étude.

**Indicateurs de suivi de l'action**



Nombre d'ouvrages réalisés

**Remarques**

L'étude hydraulique préconisait des ouvrages hydrauliques structurants ce qui est pour le moment en suspend puisque les travaux d'hydrauliques structurants seront repris dans le PAPI.

Cependant en parallèle le Symcésa est en train de réaliser un plan de gestion des ouvrages d'hydraulique douce. Le diagnostic est actuellement en cours de réalisation.

**Fiche action  
à réviser**

**PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LE RUISSELLEMENT ET L'ÉROSION DES SOLS - COMMUNAUTE DE COMMUNES OPALE SUD**

Maître d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
Communauté de Communes Opale Sud	2013 -2018	Communauté de Communes Opale Sud

**Contexte et objectifs de l'action**

En 2009, un Avant Projet Détaillé (APD) a été réalisé afin de déterminer les aménagements à mettre en place afin de lutter contre l'érosion des sols et le ruissellement. Sur les communes de Airon-Notre-Dame et de Airon-Saint-Vaast, des aménagements existent déjà :

- une plantation de saule sur environs 15 ha ;
- des haies ;
- deux bassins.

**Descriptif**

Dans le cadre de l'APD, il est proposé de réaliser :

- 20 fascines, soit 475 ml ;
- 1 haie, soit 50 ml.

**Indicateurs de suivi de l'action**



Nombre d'ouvrages réalisés

**Remarques**

**Fiche action  
à réviser**

**SYNTHESE DE L'ETAT D'AVANCEMENT DU VOLET C**

Fiche suivi	Intitulé de l'action	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017	2017 2018	Observations
SC1.1	Réaliser une couverture topographique du bassin versant de la Canche						Ces actions vont être réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du PAPI de la Canche, leur réalisation est donc différée par rapport à la programmation.
SC1.2	Le fonctionnement hydraulique et le diagnostic de l'aléa inondation de la basse vallée de la Canche						
SC1.3	Apporter un appui aux communes pour la réalisation des Plans Communaux de Sauvegarde						
SC2.1	Réaliser l'étude de danger sur les ouvrages de protection contre la submersion marine						L'étude de danger des digues portée par le CCMTO est terminée, toutefois en raison de la parution du décret digue des compléments sont demandés par les services de l'Etat, La maîtrise d'ouvrage risque de changer.
SC2.2	Cartographier les dunes, leur état de conservation et les causes de leurs évolutions						Cette action est à programmer avec les services de l'ONF
SC3.1	Programme de lutte contre l'érosion des sols et le ruissellement à la Communauté de Communes de Desvres Samer (CCDS)						Les programmes de lutte contre l'érosion des sols et le ruissellement sont des outils bien intégrés au territoire. L'évolution de ce travail s'oriente vers la production de plan de gestion des ouvrages afin d'en assurer le suivi et le fonctionnement optimal.
SC3.2	Programme de lutte contre l'érosion des sols et le ruissellement à la Communauté de Communes du Canton d'Hucqueliers (CCCH)						
SC3.3	Programme de lutte contre l'érosion des sols et le ruissellement à la Communauté de Communes du Montreuillois (CCM)						
SC3.4	Programme de lutte contre l'érosion des sols et le ruissellement à la Communauté de Communes Mer et Terre d'Opale (CCMTO)						
SC3.5	Programme de lutte contre l'érosion des sols et le ruissellement à la Communauté de Communes Opale Sud (CCOS)						

**Conclusions :**

**Prévention contre les inondations :** La commission inondations suivra avec intérêt la mise en œuvre du PAPI Canche. Le programme d'actions pour être réviser en fonction du programme d'actions du PAPI complet.

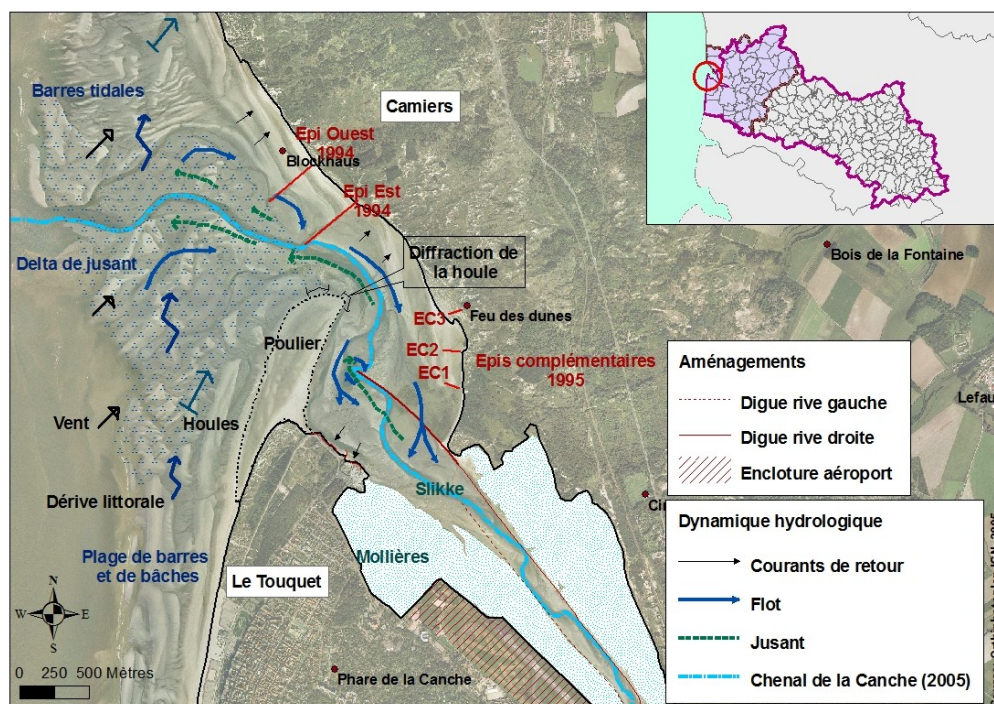
**Risque de submersion marine :** La compétence submersion marine va être redistribuée avec la mise en application de la GEMAPI. Il serait intéressant de compléter ce sous-volet d'action avec la nouvelle autorité compétente de manière plus globale.

**Erosion des sols et ruissellement :** Les plans de gestion de suivi des ouvrages pourront à terme être intégrés au programme d'actions du Contrat de baie de Canche.

The image shows the cover of a report. The background is a photograph of a coastal estuary with a stone breakwater in the foreground and a sandy beach in the distance under a clear blue sky. A white rounded rectangular box is overlaid on the right side of the image, containing the title text in bold black capital letters.

**VOLET D :  
LE FONCTIONNEMENT  
HYDROSEDIMENTAIRE DE L'ESTUAIRE DE  
LA CANCHE**

L'estuaire de la Canche présente une structure typique des estuaires picards. Il présente à son embouchure une asymétrie morphologique représentée par une importante flèche sableuse (banc du Pileri) au sud, le poulrier, et sur sa rive opposée, une zone d'érosion représentée par un musoir. C'est donc une zone en constante mouvance où la sédimentation est intense, les matériaux provenant aussi bien du bassin versant de la Canche que du milieu marin.



Des aménagements ont été réalisés pour lutter contre l'avancée du poulrier et l'érosion du musoir. L'historique des aménagements et l'évolution du trait de côte montrent que ces aménagements n'ont pas permis de lutter efficacement contre l'avancée du poulrier. A l'inverse de nombreux aménagements sont suspectés d'avoir considérablement réduit l'effet de chasse, accélérant l'ensablement de l'estuaire. Les aménagements ne permettent pas aujourd'hui de lutter efficacement contre l'érosion du trait de côte.

Afin de comprendre au mieux le fonctionnement de l'estuaire et l'impact des aménagements, les élus et usagers souhaitent lancer une étude sur son fonctionnement :

Fiche suivi	Intitulé	page
SD1	Le fonctionnement hydrosédimentaire de l'estuaire de la Canche	<b>61</b>

## LE FONCTIONNEMENT HYDROSEDIMENTAIRE DEL'ESTUAIRE DE LA CANCHE

Maître d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
Symcéa	2013 - 2018	Estuaire de la Canche et basse vallée

### Descriptif

L'action consistera en la réalisation de l'étude.

**L'étude comprendra une tranche ferme (évaluée à 180 000,00 € HT) et trois tranches conditionnelles (évaluées à 180 000,00 € HT)**

- **Tranche ferme qui comprendra trois phases successives :**
  - Phase 1 : Collecte et actualisation des données - Mesures de courants et prélèvements et analyses de sédiments ;
  - Phase 2 : Analyse du fonctionnement de l'estuaire sur la base des données recueillies et construction, validation et exploitation dans l'état actuel d'une modélisation numérique hydrodynamique ;
  - Phase 3 : Recherche et comparaison de solutions envisageables avec calculs hydrodynamiques sur quelques scénarios.
- **Tranche conditionnelle 1 :** Réalisation d'un levé topo bathymétrique de la baie.
- **Tranche conditionnelle 2 :** Construction, validation et exploitation d'un modèle numérique hydrosédimentaire d'évolution des fonds de la baie.
- **Tranche conditionnelle 3 :** Construction, validation et exploitation d'une modélisation numérique de l'évolution du littoral Nord.

Le cahier des charges de l'étude reste encore à affiner. Des modifications pourront survenir sur cette fiche action.

### Indicateurs de suivi de l'action



Réalisation de l'étude : 0

### Remarques

La commission dédiée a énormément travaillé à la réalisation du cahier des charges de l'étude, celui-ci n'a d'ailleurs plus le même contenu que celui indiqué dans la fiche. Il a été réalisé avec l'assistance du CEREMA. Le point bloquant actuellement est l'engagement financier des partenaires.

**Fiche action  
à réviser**

## SYNTHESE DE L'ETAT D'AVANCEMENT DU VOLET D

Fiche suivi	Intitulé de l'action	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017	2017 2018	Observations
SD1	Le fonctionnement hydrosédimentaire de l'estuaire de la Canche <div style="border: 1px solid red; padding: 2px; display: inline-block; color: red; font-weight: bold;">Fiche action à réviser</div>						Le CCTP de l'étude est prêt à être lancé. Les financeurs se sont désengagés. La fiche doit être modifiée pour répondre au nouveau CCTP.

### Conclusions :

Cette étude sur la connaissance de l'estuaire pourrait amener de nombreux éléments à l'ensemble des partenaires. Cependant en raison des restrictions budgétaires, le plan de financement ne peut pas être arrêté actuellement. Peut-être que la nouvelle distribution des compétences permettra de la relancer.



**VOLET E :  
MILIEUX AQUATIQUES, ZONES HUMIDES  
ALLUVIALES, LITTORALES, DUNAIRES ET  
ESTUARIENNES**



Fiche suivi	Intitule	Page
SE1.1	Le fonctionnement hydrogéologique de la plaine maritime picarde	65
SE1.2	Améliorer la connaissance des pannes humides et du suivi des stations a liparis de Loesel	66
SE1.3	L'évolution et la structuration de la diversité végétale des pannes dunaires	67
SE1.4	Réaliser un suivi des habitats de l'estuaire de la canche	68
SE1.5	Les peuplements piscicoles et la macrofaune de l'estuaire et de la zone intertidale de Sainte-Cécile	69
SE1.6	Diagnostic écologique et plan de gestion des espaces naturels du parc équestre du Touquet	70

**La diversité des milieux naturels aquatiques est primordiale pour la gestion de l'eau et la biodiversité.** Le dossier préalable au contrat de baie de Canche a montré que l'amélioration de la connaissance sur certains secteurs permettrait d'adapter au mieux la gestion des milieux naturels.

L'amélioration de la connaissance du **fonctionnement hydrogéologique de la plaine maritime « picarde »** est directement liée au **suivi du Liparis de Loesel** et à **l'étude sur les pannes dunaires**. En effet, cette expertise de la plaine maritime permettra d'adapter au mieux les mesures de gestion des zones humides concernées.

La réalisation du **suivi des habitats de l'estuaire** est essentielle et est à mettre en lien avec l'étude sur le **fonctionnement hydrosédimentaire de l'estuaire**, et avec **l'étude sur les peuplements piscicoles de l'estuaire et de la zone intertidale**. En effet, l'évolution de la morphologie de l'estuaire, des habitats et des écosystèmes constituent un ensemble interdépendant.

Par ailleurs, l'estuaire est aussi une zone de passage pour les espèces amphihalines. La bonne santé des stocks de poisson est dépendante des habitats de l'estuaire mais aussi de l'état physique de la Canche. Un lien sera à faire entre le suivi des espèces dans l'estuaire et ceux réalisés dans la Canche.

## LE FONCTIONNEMENT HYDROGEOLOGIQUE DE LA PLAINE MARITIME PICARDE

Maître d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
Symcea	2013-2018	Plaine maritime « picarde » de Berck à Dannes

### Descriptif

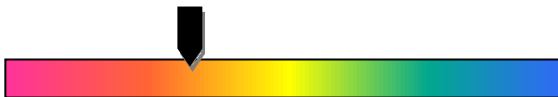
Il est proposé de réaliser une étude globale sur le fonctionnement hydrogéologique de la plaine maritime « picarde » (au sein du périmètre du contrat de baie).

L'étude a pour objectif de connaître :

- les différents phénomènes naturels et anthropiques participant au fonctionnement de la nappe ;
- les pressions s'exerçant sur les écoulements et la quantité d'eau dans la nappe ;
- les pressions s'exerçant sur la qualité de l'eau ;
- les répercussions du fonctionnement naturel de la nappe et des pressions sur les milieux et espèces (pannes humides, liparis...).

Cette connaissance devrait permettre aux différents gestionnaires de faire émerger des actions complémentaires à mettre en place pour améliorer la gestion et la préservation des milieux humides.

### Indicateurs de suivi de l'action



Réalisation de l'étude, préconisations de gestion : 10%

### Remarques

En 2013 le travail de cette action a été entamé avec la réalisation d'un atlas géologiques des forages, des puits et piézomètre du bassin versant de la canche. Les parties traitées sont celles du recueil et analyse des données (géologie, géologie interprétative, météorologie, aquifères concernés, type de nappe, perméabilité, )

Récupération et géo référencement d'un document issu de la thèse de Barbara Louche sur la localisation des différentes conductivités hydrauliques sur le littoral.

**AMELIORER LA CONNAISSANCE DES PANNES HUMIDES ET DU SUIVI DES STATIONS A LIPARIS DE LOESEL**

Maître d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
Conservatoire Botanique National de Bailleul (CBNBL)	2013 - 2018	Communes littorales

**Descriptif**

L'action consiste en la réalisation d'un suivi annuel des populations de Liparis de Loesel sur plusieurs pannes présentes à Cucq, Merlimont, le Touquet-Paris-Plage et sur la Réserve Naturelle Nationale de la baie de Canche.

Il faudra prévoir au total 5,5 journées de suivi par an.

La méthodologie d'inventaire appliquée est la méthode nationale de suivi (définition d'aire de présence et relevé de la fréquence d'occurrence, recueil de données piézométriques et climatologiques, suivi de l'habitat, recueil de données de gestion et des perturbations de l'habitat.)

Cette méthode sera utilisée sur tous les sites, sur les 5 années du contrat de baie de Canche et permettra de comparer l'évolution des populations de Liparis de Loesel.

**Indicateurs de suivi de l'action**



Nombre de journée de suivi des pannes humides  
Présentation synthétique des résultats d'inventaire

**Remarques**

## L'EVOLUTION ET LA STRUCTURATION DE LA DIVERSITE VEGETALE DES PANNES DUNAIRES

Maitre d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
CBNBL	2014	Massifs dunaires de Merlimont, Stella et le Touquet

### Descriptif

Il est proposé ici de prolonger l'étude sur les massifs dunaires de Stella et du Touquet-Paris-Plage. La diversité floristique et les assemblages floristiques des pannes dunaires seront étudiés.

L'inventaire terrain a plusieurs objectifs :

- **caractérisation de l'environnement physique et biotique ;**
- **inventaires floristiques (prise en compte de l'ensemble des végétaux supérieurs) ;**
- **analyse systémique et caractérisation des habitats des pannes dunaires.**

L'analyse de l'inventaire terrain permettra d'établir :

- **la bioévaluation patrimoniale des espèces et des habitats ;**
- **une typologie et une caractérisation des pannes dunaires ;**
- **une estimation de la diversité floristique et des assemblages floristiques.**

### Indicateurs de suivi de l'action



Nombre de pannes humides inventorié  
Présentation synthétique de l'étude

### Remarques

**REALISER UN SUIVI DES HABITATS AQUATIQUES DE L'ESTUAIRE DE LA CANCHE**

Maître d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
Agence des Aires Marines Protégées	2013 - 2018	Estuaire de la Canche

**Descriptif**

**1. Les habitats du réseau Natura 2000 des sites FR3100480 et FR3102005 :**

Bancs de sable à faible couverture d'eau permanente ; Replats boueux ou sableux exondés à marée basse ; Végétation annuelle des laisses de mer ; Végétation pionnière à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses ; Prés salés atlantiques.

**2. Cartographie annuelle des principaux habitats de la baie de Canche (zones géographique, état de conservation, dégradations, évolutions dans le temps, particularités locales) :**

Les roselières ; La slikke ; Le schorre ; L'estran sableux ; le benthos.

**3. L'avifaune :**

suiti annuel de l'avifaune ; cartographie des zones utilisées par l'avifaune : zones de reposoirs, zones de nourrissage ; synthèse des données de suivi de l'avifaune collectées par le Groupe Ornithologique et Naturalise (GON).

**4. Les mammifères marins :**

recueil et synthèse annuelle des observations des mammifères marins réalisés par les acteurs locaux ; des zones utilisées par les mammifères marins.

**5. Cartographie des usages dans l'estuaire :**

activités nautiques ; activités équestres ; tourisme ; chasse ; pêche ; identification des impacts pour les habitats et espèces, liés aux usages dans l'estuaire.

**Indicateurs de suivi de l'action**



Paramètres suivis, et nombre de suivis sur la durée du contrat de baie  
- Rapports et cartographies de synthèses

**Remarques**

Le Plan de gestion du Parc Naturel Marin des Estuaires Picards et Mer d'Opale a été adopté le 10 décembre

Les paramètres suivis y sont détaillés ainsi que les indicateurs de suivis associés

**LES PEUPELEMENTS PISCICOLES ET LA MACROFAUNE DE L'ESTUAIRE ET DE LA ZONE INTERTIDALE DE SAINTE-CECILE**

Maitre d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
Laboratoire d'Océanologie et de Géoscience (LOG) de Wimereux	2013 - 2018	Estuaire de la Canche, Estran

**Descriptif**

**1. Etude des peuplements piscicoles de l'estuaire de la Canche**

L'étude des peuplements piscicoles (et macrofaune) de l'estuaire de la Canche sera réalisé à partir d'un suivi saisonnier (4 campagnes par an). La pêche sera réalisée à l'aide d'un petit chalut perche tracté par un zodiac conformément au protocole standardisé basé sur les travaux récents réalisés par le Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et des forêts (CEMAGREF) dans le cadre de la convention concernant la mise en application de la DCE entre le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable (MEDD) et le CEMAGREF (Lepage & Girardin, 2004).

**2. Etude des peuplements piscicoles de la zone intertidale de Sainte-Cécile**

L'étude des peuplements piscicoles (et macrofaune) de la zone intertidale de Sainte-Cécile sera réalisé à partir d'un suivi mensuel et bihebdomadaire durant la période printanière. L'échantillonnage sera réalisé par des pêches à pied à l'aide d'un chalut à perche. Les caractéristiques des zones d'études seront mesurées : température, salinité et turbidité.

**Les résultats fournis seront :**

- un inventaire des espèces recensées sur la zone ;
- la densité et la biomasse pour chaque espèce ;
- l'analyse des évolutions spatio-temporelle de l'ichtyofaune.

**Indicateurs de suivi de l'action**



Nombre de pêches réalisées : NR

**Remarques**

Faute de financements l'action n'est pas encore lancée.

**DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE ET PLAN DE GESTION DES ESPACES  
NATURELS DU PARC EQUESTRE DU TOUQUET**

Maître d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
Commune du Touquet-Paris-Plage	2014-2018	Parc équestre du Touquet

**Descriptif**

L'étude se déroulera en 3 phases :

**1) Etude écologique**

Trois groupes indicateurs seront étudiés en saison optimale pour la compréhension des richesses et potentialités écologiques :

- les oiseaux nicheurs ;
- les amphibiens (et reptiles) ;
- la flore supérieure et la végétation.

Une approche entomologique sera par ailleurs réalisée sur quelques groupes.

**2) Evaluation environnementale :**

- Utilisation des outils reconnus au niveau régional sur la base des inventaires réalisés pour déterminer les secteurs les plus riches ou à plus fortes potentialités écologiques ;
- Cartographie synthétique des habitats patrimoniaux et la localisation des espèces patrimoniales.

**3) Elaboration du plan de gestion**

Le plan de gestion se verra très opérationnel et définira à partir d'objectifs précis, différents types d'opérations à planifier dans un délai de 3 à 5 ans.

Le comité de baie suivra la réalisation de cette étude.

**Indicateurs de suivi de l'action**



Réalisation de l'étude :25%

**Remarques**

Le cahier des charges de l'étude. La première étape est la plan de gestion différenciée des espaces verts de la commune.

## Sous-volet E2 : La restauration des cours d'eau

Les actions du volet E2 sont synthétisées dans le tableau ci-dessous :

<b>FICHE SUIVI</b>	<b>Intitule</b>	<b>page</b>
SE2.1	Le plan de gestion de la Canche	<b>72</b>
SE2.2	Le plan de gestion de la Course	<b>73</b>
SE2.3	Le plan de gestion de l'Huîtrepin	<b>74</b>
SE2.4	Le plan de gestion de la Dordonne	<b>75</b>
SE2.5	Le plan de gestion de la Grande Tringue et affluents	<b>76</b>
SE2.6	Le plan de gestion du Ruisseau de Dannes Camiers	<b>77</b>
SE2.7	La restauration de la continuité écologique et sédimentaire de la Canche et de ses affluents	<b>78</b>



## LE PLAN DE GESTION DE LA CANCHE

Maître d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
Symcéa	2014-2018	La Canche

## Descriptif

Le plan de gestion de la Canche et ses petits affluents a été approuvé par arrêté préfectoral le 27 Août 2014 :

Le comité de baie suivra la mise en œuvre de ce plan de gestion, pour les actions concernant la Canche de Montreuil-sur-Mer jusqu'à l'estuaire.

## Indicateurs de suivi de l'action



Mise en œuvre : en application

Évaluation du plan de gestion : en cours de création

## Remarques

Le plan de gestion est en cours depuis 2014, les équipes techniques du Symcéa ont d'ores et déjà restauré 28 km de cours d'eau, concernés par ce plan de gestion.

Le suivi et l'évaluation du plan de gestion seront bientôt mis en place.

## LE PLAN DE GESTION DE LA COURSE

Maître d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
Symcéa	2014-2018	La Course

## Descriptif

De nombreuses opérations de restauration sont programmées dans le cadre du plan de gestion, sur la Course et ses affluents. Le comité de baie suivra la mise en œuvre de ce plan de gestion

## Indicateurs de suivi de l'action



Mise en œuvre : en cours  
évaluation du plan de gestion : à venir

## Remarques

. Ce plan de gestion a fait l'objet d'un arrêté préfectoral en date du 22 octobre 2014. Les dossiers sont instruits, les travaux commencent. Pour l'instant 60 m de travaux ont été réalisés.

## LE PLAN DE GESTION DE L'HUITREPIN

<b>Maître d'ouvrage</b>	<b>Programmation</b>	<b>Zones concernées</b>
Symcécá	2016-2018	L'Huîtrepin

## Descriptif

Les opérations de restauration programmées dans le cadre du plan de gestion de l'Huîtrepin sont synthétisées dans le tableau ci-dessous :

Actions de restauration	Quantité		Coût prévisionnel (HT)
Aménagement d'un passage d'homme	1	U	62,71
Plantation d'arbres et arbustes	55	ml	137,96
Plantation de boutures de saules	19	ml	23,83
Aménagement d'abreuvoir	17	U	17 056,86
Aménagement d'abreuvoir + retalutage	2	U	2 006,69
Déplacement de clôture	517	ml	2 336,45
Pose de clôture avec passage d'homme	637	ml	2 878,75
Ripisylve par gestion de la repousse spontanée	2055	m2	2 268,06
Suppression protections de berge/reprofilage	19	ml	794,31
Retrait de clôtures en travers	6	U	50,17
Suppression d'ouvrage	1	U	125,42
Remplacement de protection de berge par génie végétal	46	ml	3 076,92
<b>TOTAL</b>			<b>30 818,12</b>

Le comité de baie suivra la mise en œuvre de ce plan de gestion.

## Indicateurs de suivi de l'action



Mise en œuvre : NR  
Évaluation du plan de gestion NR

## Remarques

Le Plan de gestion a été transmis aux services instructeurs de l'Etat. Le Symcécá attend le retour de l'enquête administrative, avant de déposer le dossier de Déclaration d'Intérêt Général. L'enquête publique devrait vraisemblablement avoir lieu fin 2016. Cependant 1725 m de cours d'eau ont déjà bénéficié de projet de restauration.

## LE PLAN DE GESTION DE LA DORDONNE

<b>Maitre d'ouvrage</b>	<b>Programmation</b>	<b>Zones concernées</b>
Symcéa	A déterminer	La Dordonne

## Descriptif

Les opérations de restauration programmées dans le cadre du plan de gestion de la Dordonne sont synthétisées dans le tableau ci-dessous :

Actions de restauration	Quantité		Coût prévisionnel (HT)
Aménagement d'un passage d'homme	5	U	313,55
Plantation d'arbres et arbustes	626	ml	1 570,23
Plantation de boutures de saules	74	ml	92,81
Protection de berge en enrochements	10	ml	4 180,60
Remplacement de protection de berge par des gabions	33	ml	11 036,79
Aménagement d'abreuvoir	15	U	15 050,17
Aménagement de passage à gué	5	U	10 033,44
Déplacement de clôture	934	ml	4 220,96
Pose de clôture avec passage d'homme	3451	ml	15 595,87
Ripisylve par gestion de la repousse spontanée	10450	m2	11 533,44
Mise en place de seuils rustiques	3	U	1 254,18
Recharge granulométrique	195	m3	1 630,43
Suppression de tôles dans le lit	3	U	25,08
Suppression de protections de berge	12	ml	501,67
Suppression de protections de berge / reprofilage	13	ml	543,48
Retrait de clôtures en travers	6	U	50,17
Fascinage (1 étage)	58	ml	1 939,80
Fascinage (2 étages)	67	ml	3 361,20
Remplacement de protection de berge par génie végétal (1 étage)	10	ml	668,90
Remplacement de protection de berge par génie végétal (2 étages)	67	ml	6 722,41
<b>TOTAL</b>			<b>90 325,19</b>

Le comité de baie suivra la mise en œuvre de ce plan de gestion.

## Indicateurs de suivi de l'action



Mise en œuvre NR  
Evaluation du plan de gestion NR

## Remarques

Le Plan de gestion a été transmis aux services instructeurs de l'Etat. Le Symcéa attend le retour de l'enquête administrative, avant de déposer le dossier de Déclaration d'Intérêt Général. L'enquête publique devrait vraisemblablement avoir lieu fin 2016. Cependant 1725 m de cours d'eau ont déjà bénéficié de projet de restauration.

## LE PLAN DE GESTION DE LA GRANDE TRINGUE ET AFFLUENTS

Maître d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
ASA de la vallée d'Airon versant Nord/Symcéa	2017-2018	La Grande Tringue et affluents

### Descriptif

Les opérations de gestions sont programmées dans le plan de gestion Grande Tringue et affluents .

Le comité de baie suivra la mise en œuvre de ce plan de gestion.

### Indicateurs de suivi de l'action



Mise en œuvre : NR Évaluation du plan de gestion NR
--

### Remarques

Le plan de gestion est entièrement rédigé. Il a été remis aux services de l'Etat pour instruction.

## LE PLAN DE GESTION DU RUISSEAU DE DANNES CAMIERS

Maître d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
A déterminer	2013-2017	Ruisseau de Dannes Camiers

### Descriptif

Le Conservatoire d'Espaces Naturels a rédigé un plan de gestion et listés les opérations d'entretien et de restauration des cours d'eau

### Indicateurs de suivi de l'action



Mise en œuvre : NR  
Évaluation du plan de gestion NR

### Remarques

La situation du ruisseau de Dannes Camiers est complexe. Le Symsageb se charge désormais de ce plan de gestion. Il est actuellement en train d'être relancé.

**LA RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE ET SEDIMENTAIRE  
DE LA CANCHE ET DE SES AFFLUENTS**

<b>Maître d'ouvrage</b>	<b>Programmation</b>	<b>Zones concernées</b>
<i>Symcées ou Agence de l'Eau</i>	2013-2018	Périmètre du contrat de baie

**Descriptif**

Les études pour la mise en conformité des ouvrages seront réalisées sous maîtrise d'ouvrage du Symcées ou de l'Agence de l'Eau.

Le comité de baie suivra la réalisation de ses études ainsi que la réalisation des travaux, le cas échéant.

**Indicateurs de suivi de l'action**



Réalisation des missions de maîtrise d'œuvre conception :4  
Réalisation des travaux :0

**Remarques**

Sur la Course, deux passes en enrochements ont été réalisées à Beussent, et une à Estrée., des travaux ont également été réalisés à Enquin-sur-baillons. Il s'agit de projets en maîtrise d'ouvrage Agence de l'eau, et assistance à maîtrise d'ouvrage assurée par le Symcées.

## Sous-volet E3 : La préservation des milieux naturels aquatiques

Les actions du volet E3 sont synthétisées dans le tableau ci-dessous :

N°	Intitule	page
SE3.1	Le plan de gestion du marais de Montreuil	80
SE3.2	Le plan de gestion du marais de Villiers	81
SE3.3	Le document d'objectifs du site Natura 2000 « landes, mares et bois acides du plateau de Sorrus / Saint-Josse, prairies alluviales de Valencendre et la Calotterie »	82
SE3.4	Le plan de gestion du domaine du Rohart	83
SE3.5	Le plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale de la baie de Canche	84
SE3.6	Le plan de gestion des dunes de Merlimont et de Stella	85
SE3.7	Le plan de gestion du Mont Saint-Frieux	86
SE3.8	Le plan de gestion de la Réserve Naturelle Biologique Domaniale de Merlimont	87
SE3.9	Le plan de gestion du parc nature de la baie de Canche (site classe de la pointe du Touquet)	88
SE3.10	Projet d'éco-pâturage des espaces verts du Touquet	89
SE3.11	Développer une gestion plus adaptée des mares de huttes	90
SE3.12	Mettre en place une gestion plus respectueuse de la laisse de mer	91
SE3.13	DOCOB Site Natura 2000 FR3100480 « Estuaire de la Canche, dunes picardes plaquées sur l'ancienne falaise, forêt d'Hardelot et falaise d'Equihen »	92
SE3.14	DOCOB Site Natura 2000 FR3110083 « La marais de Balançon »	93
SE3.15	Plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible « Dunes de Mayville»	94



**LE PLAN DE GESTION DU MARAIS DE MONTREUIL**

<b>Maitre d'ouvrage</b>	<b>Programmation</b>	<b>Zones concernées</b>
CEN	2013-2015	Marais de Montreuil

**Descriptif**

Afin d'assurer une gestion adaptée du site, le CEN a élaboré et met en œuvre le plan de gestion 2011-2015 du Marais de Montreuil. Le comité de baie suivra la mise en œuvre de ce plan de gestion.

Les objectifs à long terme et objectifs du plan de gestion sont les suivants :

Objectifs à long terme	Objectifs du plan de gestion
Assurer la conservation des éléments patrimoniaux	Conserver une mosaïque d'habitats favorables à l'avifaune
	Maintenir les habitats d'intérêt patrimonial
Restaurer un marais ouvert et fonctionnel	Réduction du couvert de peuplier
	Gestion conservatoire des milieux herbacés restaurés
Améliorer la connaissance du fonctionnement et de la diversité biologique du site	Etudier le fonctionnement du marais
	Compléter la connaissance naturaliste
Permettre une appropriation du marais par les habitants et les usagers	Développer le partenariat local
	Faire découvrir la faune et la flore du marais

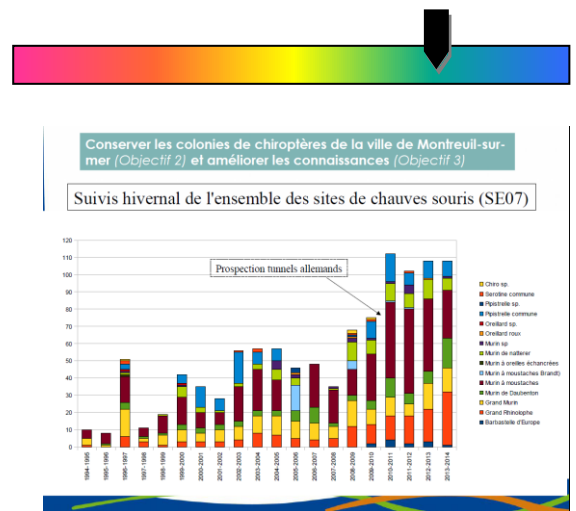
Les objectifs du plan de gestion sont déclinés en opérations de gestion.

**Indicateurs de suivi de l'action**

**Mise en œuvre du plan de gestion :** achevé renouvellement

**Evaluation du plan de gestion :** Actions réalisées :

- Débroussaillages localisés des fourrés
- Conservation des zones de fourrés et boisements
- Fauche d'entretien quinquennale des mégaphorbiaies neutrophiles
- Fauche de restauration annuelle des mégaphorbiaies nitrophiles
- Débroussaillage des abords de cariçaies
- Coupe et exploitation de peupliers



**Remarques**

Le plan de gestion du marais de Montreuil s'étale sur la période 2011-2015, il est actuellement en cours de réécriture et sera renouvelé pour la période 2017-2021.

Les perspectives sont : Conservation des zones de fourrés et boisements, Suivi de l'avifaune nicheuses, Fauche de restauration annuelle des mégaphorbiaies nitrophiles, Coupe des rejets ligneux au niveau de la cariçaie, Coupe et exportation des peuplier, Informer les riverains et Pose de panneaux pédagogiques.

**Fiche action  
à réviser**

## E3.2 : LE PLAN DE GESTION DU MARAIS DE VILLIERS

Maître d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) du Nord et du Pas de Calais	A déterminer	Marais de Villiers

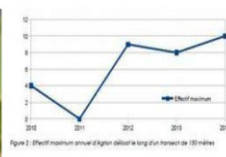
## Descriptif

Afin d'assurer la gestion adaptée du site, le CEN a élaboré et mis en œuvre le plan de gestion 2009-2013 du Marais de Villiers. Le prochain plan de gestion est en cours d'élaboration. Cette fiche action sera mise à jour lorsque celui-ci sera validé. Le comité de baie suivra la mise en œuvre de ce plan de gestion. Les objectifs à long terme et objectifs du plan de gestion sont les suivants :

Objectifs à long terme	Objectifs du plan de gestion
<b>Assurer la conservation des espèces et des habitats naturels patrimoniaux</b>	Gestion hydraulique du marais
	Conservation des habitats prairiaux et des espèces patrimoniales qui leur sont associées
	Conservation des végétations de bas-marais et des espèces patrimoniales qui leur sont associées
	Restauration de milieux ouverts et pionniers en faveur des habitats et des espèces patrimoniales prioritaires
	Empêcher la prolifération des espèces invasives
<b>Améliorer la connaissance de la diversité biologique et du fonctionnement écologique du site</b>	Veille des espèces patrimoniales indicatrices d'un bon état de conservation
	Accroître les connaissances scientifiques
<b>Mettre en valeur les richesses du site et favoriser son intégration dans le contexte local</b>	Résoudre les problèmes liés au voisinage
	Développer l'implication locale
	Mise en valeur du site et de l'action menée par le CEN

Les objectifs du plan de gestion sont déclinés en opérations de gestion.

## Indicateurs de suivi de l'action



Mise en œuvre du plan de gestion : fini 2014 ; Renouvellement 2015-2019  
 Evaluation du plan de gestion : gestion hydraulique du marais : renforcement et surveillance des seuils  
 Conservation des habitats prairiaux : résultats positifs  
 Conservation des végétations des bas-marais : Mise en place fauche alternée, zone à Liparis de Loesel, clairière à Cormaret  
 Elargissement fossé : très positif

## Remarques

Les objectifs du plan de gestion sont atteints. Il faut mettre à jour la fiche action en fonction du Plan de gestion 2015-2019

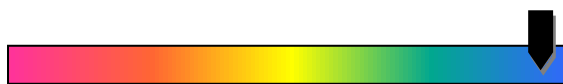
**LE DOCUMENT D'OBJECTIFS DU SITE NATURA 2000 « LANDES, MARES ET BOIS ACIDES DU PLATEAU DE SORRUS / SAINT-JOSSE, PRAIRIES ALLUVIALES DE VALENCENDRE ET LA CALOTERIE »**

Maitre d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
CEN	2015-2018	Sorris, Saint-Jose, Valencendre et La Caloterie

**Descriptif**

Le CEN est l'opérateur de ce DOCOB :2015-2019 qui se concentre autour de 3 sites. Les enjeux principaux du Moulinel est liés aux habitats naturels ouverts de landes humides et espèces associées, avec la présence de Drosera protégée en France, de la vipère péliade protégée en France ou encore de la seule station régionale de Rhynchospore blanc. Le communal de Saint-Josse est lui riche de sa végétation oligotrophe , sur 25 espèces végétales présentent sur le site 7 sont protégées en région.

**Indicateurs de suivi de l'action**



Réalisation Elaboration et mise en œuvre du DOCOB  
Evaluation du DOCOB

Site	Opération réalisé
<b>Le Moulinel</b>	Fauche biennale alternée
	Etrépage
	Débroussaillage ponctuel au sein de la Landes
	Fauche annuelle
	Déboisements et débroussaillage
<b>Communal de Saint-Josse</b>	Coupe d'arbres
	Pose de panneaux
	Débroussaillages mares, zone de suintement
	Gestion de la fougère aigle
	Curage doux de la mare
	Fauches exportées des layons et abords de mares
<b>Communal de Sorrus</b>	Entretien du sentier
	Réfection de clôture, réparation enclos
	Débroussaillages landes, zones de suintements
	Fauche de restauration
	Abattage d'arbres

**Remarques**

Des suivis de populations ont été réalisés, et sont très positifs confortant la gestion réalisée  
Il est a déploré que depuis 2 ans , il n'y a plus de financements pour les contrat Natura 200, les actions réalisées sont des actions menées par le CEN.



## LE PLAN DE GESTION DU DOMAINE DU ROHART

Maitre d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
CEN	2014-2018	Camiers

## Descriptif

Afin d'assurer la gestion adaptée du site, le CEN a élaboré et mis en œuvre le plan de gestion 2009-2013 du domaine du Rohart. Le prochain plan de gestion est en cours d'élaboration. Cette fiche action sera mise à jour lorsque celui-ci sera validé. Le comité de baie suivra la mise en œuvre de ce plan de gestion.

Les objectifs à long terme et objectifs du plan de gestion sont les suivants :

Objectifs à long terme	Objectifs du plan
Restauration et gestion des espèces et habitats patrimoniaux	Conservation et développement des formations végétales patrimoniales
	Gestion et création d'habitats imaginal et larvaire de l'Agrion de Mercure
	Intégration dans une gestion intégrée du ruisseau de Dannes-Camiers
Accueil et encadrement du public, afin de créer un espace de nature de proximité support d'éducation à l'environnement	Aménagement d'un sentier de découverte
	Formation
Amélioration des connaissances	Amélioration des connaissances sur l'Agrion de Mercure et suivi des populations
	Bilan des connaissances et actualisation

Les objectifs du plan de gestion sont déclinés en opérations de gestion.

## Indicateurs de suivi de l'action

**Mise en œuvre du plan de gestion** : en cours

**Evaluation du plan de gestion** : opérations réalisées

Non intervention sur les boisements

Fauche annuelle de la clairière et du layon Nord

Coupe de ligneux sur le roselière

Fauche exportatrice aux abords du ruisseau Dannes Camiers

Suivi agrion de Mercure

Fauche renouée du Japon et Vigne vierge

Entretien aménagements bois

Nettoyage régulier du site

Rédaction articles journaux municipaux, site internet



## Remarques

Des actions initialement non prévues ont également été menées comme le suivi de la population de *Daphnée Mezerum* et l'inventaire des araignées ;

**LE PLAN DE GESTION DE LA RESERVE NATURELLE NATIONALE DE LA  
BAIE DE CANCHE**

<b>Maître d'ouvrage</b>	<b>Programmation</b>	<b>Zones concernées</b>
Eden 62	A déterminer	Camiers, Étapes-sur-Mer, Lefaux

**Descriptif**

Afin de préserver la richesse écologique de la Réserve, Eden 62 a élaboré un plan de gestion de 2007 à 2011. Le prochain plan de gestion est en cours d'élaboration et sera validé fin 2013. Cette fiche action sera mise à jour lorsque le plan de gestion sera validé. Le comité de baie suivra la mise en œuvre de ce plan de gestion.

Les objectifs à long terme du plan de gestion 2007-2011 sont les suivants :

**Objectifs relatifs à la conservation du patrimoine :**

- Préserver ou restaurer les habitats d'intérêt communautaire menacés ;
- Préserver ou améliorer la capacité d'accueil des populations d'espèces d'intérêt communautaire ;
- Préserver ou restaurer les habitats et les espèces à enjeux de conservation régionale et nationale ;
- Favoriser les recherches écologiques et porter attention à la Recherche Fondamentale pour compléter les connaissances des potentiels biotiques et abiotiques.

**Objectifs relatifs à l'accueil du public :**

- Faire connaître la politique de conservation et de gestion menée par les organismes associés,
- Développer un schéma d'accueil adapté

**Indicateurs de suivi de l'action**



Elaboration et mise en œuvre du plan de gestion  
Evaluation du plan de gestion

**Remarques**

**Fiche action  
à réviser**

## LE PLAN DE GESTION DES DUNES DE MERLIMONT ET DE STELLA

Maitre d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
Eden 62	A déterminer	Merlimont, Stella

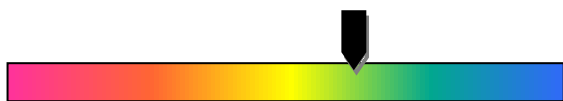
## Descriptif

Afin de préserver la richesse écologique des dunes de Merlimont et de Stella, Eden 62 a élaboré et mis en œuvre le plan de gestion de 2006 à 2010. Le prochain plan de gestion est en cours d'élaboration et sera validé fin 2013. Cette fiche action sera mise à jour lorsque le plan de gestion sera validé. Le comité de baie suivra la mise en œuvre de ce plan de gestion.

Les objectifs à long terme du plan de gestion 2006-2010 sont les suivants :

Objectifs idéaux	Objectifs de gestion
1. Compléter les connaissances du milieu physique et du vivant	> Compléter et actualiser les inventaires existants > Comprendre le fonctionnement de la nappe d'eau
2. Assurer le maintien du cordon dunaire externe	> Réengraisser le cordon dunaire au niveau des zones de déflation
3. Conserver et accroître la biodiversité	> Maintenir et conserver les habitats et les espèces d'intérêt communautaire (prairies hygrophiles, dunes grises, <i>Liparis loeselii</i> ...) > Maintenir et conserver les habitats et espèces d'intérêt patrimonial (accueil de l'avifaune, des chiroptères, des amphibiens...)
4. Rétablir un équilibre des espèces animales nuisibles	> Réaliser un avenant à la convention de gestion > Suivi des battues
5. Accueil du public et pédagogie	> Sensibiliser les visiteurs à la gestion menée sur le site > Développer un schéma d'accueil adapté (accroître la compréhension et l'intérêt pour le site des usagers, favoriser la coopération des différents partenaires de gestion, surveiller et entretenir le site)

## Indicateurs de suivi de l'action



Elaboration et mise en œuvre du plan de gestion  
Evaluation du plan de gestion

## Remarques

**Fiche action  
à réviser**

## LE PLAN DE GESTION DU MONT SAINT-FRIEUX

Maitre d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
Eden 62	2013-2018	Dannes

## Descriptif

De 2013 à 2022, Eden 62 va mettre en œuvre le plan de gestion 2013-2022. Celui-ci prend en compte dans ses actions, la politique Natura 2000.

Les objectifs à long terme du plan de gestion sont les suivants :

- Compléter les connaissances du milieu physique ;
- Poursuivre l'inventaire des habitats entrepris lors du document DOCOB ;
- Améliorer la connaissance des espèces ;
- Etendre les Surfaces d'habitats d'intérêt communautaire en bon état de conservation de favoriser les espèces de l'annexe II de la Directive Habitat Faune Flore qui leur sont associées ;
- Conserver les espèces patrimoniales non prises en compte dans la directive Habitat Faune Flore ;
- Accroître la diversité biologique ;
- Rechercher le consensus sur la politique de conservation et de gestion menée avec les organismes de tutelle ;
- Réduire les conflits d'usage avec les usagers ;
- Obtenir un schéma d'accueil cohérent ;
- Maintenir ou développer les moyens permettant la mise en œuvre optimale de la gestion ;
- Participer à la connaissance et la conservation du patrimoine naturel sur le Domaine Public Maritime ;
- Rendre économiquement, psychologiquement et écologiquement supportables tout dégât d'une espèce animale sur l'environnement du site et son environnement socio-économique ;
- Intégrer les obligations et orientations afférentes aux codes et plan de gestion du Ruisseau de Dannes-Camiers ;
- Assurer la protection foncière de l'ensemble des périmètres d'acquisition ;
- S'assurer d'une permanence de la planification des opérations de gestion.

Les « objectifs à long terme » sont déclinés en « objectifs du plan de gestion » et « opérations ». Le comité de baie suivra la mise en œuvre de ce plan de gestion.

## Indicateurs de suivi de l'action



Elaboration et mise en œuvre du plan de gestion : Suivi reproduction du *Triton crêté*, actualisation de l'état des lieux flore, faune  
 Restauration de milieux comme la dune grise, gestion différenciée de station de *Ranunculus lingua*  
 Evaluation du plan de gestion : Chaque année un compte rendu des activités est publié. Il récence l'ensemble des opérations menées sur le site.

## Remarques

Les actions mises en œuvre repris dans les indicateurs, ne fait état que d'une infime partie des actions menées, mais les exemples choisis ce veulent représentatif. Pas d'évaluation.

En 2015, des étudiants de l'université de Boulogne ont entamé un suivi de la qualité de l'eau sur différents points à savoir : Source de Bronne, dérivation Seguin, Lac à Lionel, mare Père Co et mare de l'observatoire

**LE PLAN DE GESTION DE LA RESERVE NATURELLE BIOLOGIQUE  
DOMANIALE DE MERLIMONT**

Maître d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
Office National des Forêts (ONF)	2013-2015	Réserve Biologique Domaniale (RBD) de Merlimont

**Descriptif**

L'ONF a élaboré et met actuellement en œuvre le plan de gestion de la RBD 2006-2015.

**Les objectifs du plan de gestion :**

La gestion de la RBD de Merlimont, reste inscrite depuis 1985 dans un objectif global de protection et de conservation du milieu naturel. Les objectifs prioritaires sont les suivants :

- maintien et développement de la biodiversité du site ;
- maintien et étude des processus évolutifs.

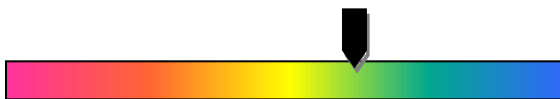
**Les choix de gestion :**

Concernant les cordons dunaires	Concernant les milieux	En complément des choix précédents
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Libre expression de la dynamique dunaire ;</li> <li>- Favoriser la dynamique végétale feuillue ;</li> </ul>	Laisser les facteurs de diversité jouer leur rôle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi et contrôle des processus évolutifs ;</li> <li>- Contrôle strict de la fréquentation</li> <li>- Pratique raisonnée de la chasse.</li> </ul>

Les objectifs et choix de gestion sont déclinés en un programme d'actions dans le plan de gestion.

Le comité de baie suivra la mise en œuvre de ce plan de gestion.

**Indicateurs de suivi de l'action**



Mise en œuvre du plan de gestion  
Evaluation du plan de gestion

**Remarques**



## LE PLAN DE GESTION DU PARC NATURE DE LA BAIE DE CANCHE (SITE CLASSE DE LA POINTE DU TOUQUET)

Maître d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
Commune du Touquet-Paris-Plage	2014-2018	Site classé de la pointe du Touquet

### Descriptif

Afin de concilier au mieux les enjeux écologiques, paysagers et socio-économiques du site, la commune du Touquet a élaboré un plan de gestion qui sera probablement mis en œuvre à partir de 2014.

Les enjeux du plan de gestion sont les suivants :

<p style="text-align: center;"><b>Enjeux majeurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- conserver, restaurer les pelouses sèches les plus fragiles de l'ancien camping ;</li> <li>- conserver et étendre les dunes grises arrière-littorales sur le secteur du poulier et près de l'entrée sud ;</li> <li>- limiter les dégradations du cordon dunaire par le public</li> <li>- limiter l'atterrissement des prés-salés et restaurer des conditions de plus grande hydromorphie ;</li> <li>- supprimer les remblais illégaux sur les prés-salés (issus de curages).</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Enjeux socio-économiques et paysagers :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- définir une stratégie à différents termes pour la gestion du secteur interne du banc du pilori (« falaise de gravats ») ;</li> <li>- gérer les usages dans le respect des milieux et dans une compatibilité optimale entre eux ;</li> <li>- gérer les flux de visiteurs dans une démarche éco-touristique concertée ;</li> <li>- supprimer d'anciens équipements disgracieux ;</li> <li>- optimiser la gestion des eaux pluviales issues de la ville.</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>Enjeux importants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étudier la possibilité de création de pannes dunaires ;</li> <li>- diversifier les milieux boisés artificiels (pinèdes notamment) ;</li> <li>- conserver, restaurer les mares, voire en créer de nouvelles.</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Enjeux pédagogiques et socio-culturels :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- favoriser une découverte des milieux naturels dans le respect des différents usages et des fragilités des milieux naturels ;</li> <li>- développer des actions partenariales, y compris hors site, invitant à une découverte du site.</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>Enjeux localisés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- diminuer ou stabiliser spatialement les végétations horticoles, en particulier en frange intérieure de l'ancien camping.</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Enjeux de connaissance du patrimoine :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre la connaissance du site, notamment sur le plan de son fonctionnement hydraulique (prés-salés)</li> <li>- Mieux appréhender la qualité des eaux parvenant à l'estuaire</li> </ul>

Les enjeux sont déclinés en un programme d'actions. Le comité de baie suivra la mise en œuvre de ce plan de gestion.

### Indicateurs de suivi de l'action



Mise en œuvre du plan de gestion : oui  
 Evaluation du plan de gestion : Etude d'impact  
 Développement du Myosotis sauvage en abondance  
 Développement de la menthe aquatique, de *Tortula ruralis*



### Remarques

Depuis 2014 des opérations de suppression de peupliers, de débroussaillage, rénovation de la signalétique et de fauche ont eu lieu.

Suivi de la mappe phréatique, maintien de la dune grise par la fauche, ouverture d'un chemin piétonnier.

## PROJET D'ECO-PATURAGE DES ESPACES VERTS DU TOUQUET

Maître d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
Commune du Touquet-Paris-Plage	2013-2018	Espaces verts du Touquet

### Descriptif

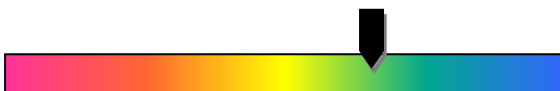
L'action consistera en la mise en place d'un éco-pâturage sur les espaces verts du Touquet sur une surface d'environ 22 ha. La charge pour un pâturage dit extensif variera de 0,5 à 1 UGB/ha/an en privilégiant la période d'avril à novembre. Le projet devra être modélisé avec un troupeau itinérant conduit par un berger.

Le projet d'éco-pâturage pourra comprendre diverses actions en faveur de l'économie de proximité, de sensibilisation à la préservation de l'environnement, et de recherche scientifique telles que :

- un programme pédagogique pour les écoles et le Centre Social du Touquet,
- un partenariat avec les centres de formation professionnelle agricole ou pastorale,
- un programme de sauvegarde de races anciennes, ou de croisements de races de manière à concilier rusticité, capacité à entretenir les espaces suivant le plan de gestion, et besoins du marché,
- un suivi faune-flore des espaces pâturés (état initial, identification des espèces à valoriser, en particulier avifaune et batraciens pour le Parc Equestre)
- des animations nature avec la participation du berger et de son troupeau,
- une valorisation des produits issus de l'élevage (viande ou fromage commercialisés dans les boucheries et restaurants locaux, fabrication d'objets en feutre, vêtements en laine, ...)
- une commercialisation de produits dérivés (objets de décoration et vêtements en lien avec le pastoralisme, expositions, posters et cartes postales,...).

Cette action s'inscrit dans le programme d'actions du contrat de baie de Canche sous réserve de l'évaluation de son impact sur la qualité bactériologique de l'eau et de l'accord de la police de l'eau.

### Indicateurs de suivi de l'action



Mise en place de l'éco-pâturage : oui

Evaluation de l'éco-pâturage :

- 2013 : déplacement quotidien des animaux sur de longue distance : non concluant
- 2014 : installation sur la digue de protection de l'aéroport
- 2015 : installation sur la digue de protection de l'aéroport

### Remarques

L'éco-pâturage de la digue de protection de l'aéroport ne peut être envisagé sans la surveillance quasi-permanente d'un berger.

## DEVELOPPER UNE GESTION PLUS ADAPTEE DES MARES DE HUTTES

Maître d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
Fédération Régionale de Chasse	2014 - 2018	Estuaire de la Canche

## Descriptif

La Fédération Régionale de Chasse a réalisée entre 2002 et 2006, différents inventaires des mares de huttes de la région Nord – Pas de Calais ; ceux-ci ont montré l'intérêt de ces espaces pour la faune et la flore. L'association maritime des chasseurs de la baie de Canche souhaite préciser cet inventaire sur les zones qu'elle utilise pour son activité.

La Fédération Régionale de Chasse propose d'accompagner l'association dans sa démarche en réalisant un bilan de la biodiversité des mares de huttes de l'estuaire :

- bilan sur la flore ;
- bilan sur les oiseaux ;
- bilan sur les populations piscicoles.

L'objectif de l'étude est de mieux connaître le rôle et l'impact des mares de hutte et de leur gestion sur la biodiversité afin de proposer des préconisations de gestion. Dans cet objectif, la Fédération Régionale de Chasse proposera également aux adhérents de l'association de réaliser un suivi de la biodiversité sur leurs mares. Pour cela, il est proposé :

- la mise à disposition d'un guide sur la faune et la flore des mares de huttes de l'estuaire de la Canche ;
- l'organisation de journées de formation des hutteurs où seront développés, la faune et la flore des mares de huttes et la gestion de la végétation.

Cette action est à affiner avec le maître d'ouvrage pressenti et les financeurs potentiels.

## Indicateurs de suivi de l'action



Réalisation de l'étude, préconisations de gestion, réalisation du guide, réalisation des journées de formation, suivi de la biodiversité par les chasseurs

## Remarques

L'action n'est pas adaptée aux besoins réels.

**METTRE EN PLACE UNE GESTION PLUS RESPECTUEUSE DE LA LAISSE DE MER**

Maitre d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
CCMTO	2013 - 2018	Communes littorales

**Descriptif**

L'action consistera en :

- la réalisation d'un plan de nettoyage de la plage que les communes s'engageront à suivre lors de la signature d'une charte ;
- la mise en place de panneaux et autres outils de communication (set de table, guides touristique...) pour communiquer sur le plan de nettoyage de plage ;
- réalisation d'un film d'animation sur la laisse de mer qui sera diffusé dans les offices du tourisme, écoles...
- organisations de journées éco-citoyennes.

**Indicateurs de suivi de l'action**



Nombre de communes ayant suivi la charte  
 Nombre d'outils de sensibilisation et d'actions de sensibilisation réalisé

Des dessins ont été financés, le projet est prêt.



**Remarques**

Les restrictions budgétaires ont ralenties ce projet

**DOCOB SITE NATURA 2000 FR3100480 « ESTUAIRE DE LA CANCHE, DUNES PICARDES PLAQUEES SUR L'ANCIENNE FALAISE, FORET D'HARDELOT ET FALAISE D'EQUIHEN »**

Maitre d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
PNR Cap et Marais d'Opale	2013-2017	Camiers, Dannes, Etaples et Lefaux

**Descriptif**

A partir de la hiérarchisation des habitats et des espèces de la Directive Habitats-Faune-Flore les objectifs stratégiques ont été déclinés en fonction des différentes unités écologiques. Ces objectifs stratégiques sont ensuite déclinés en objectifs opérationnels.

Les objectifs à long terme 2012-2017 sont les suivants :

Objectifs stratégiques du DOCOB du Site FR3100480	Enjeu par rapport à l'objectif	
	Dunes du Mont Saint-Frieux	Baie de Canche
I.A – Maintenir et restaurer des végétations de pelouses sèches	Majeur	Majeur
I.B - Maintenir et restaurer les végétations herbacées des milieux humides à haute valeur patrimoniale notamment celles favorables au <i>Liparis de Loesel</i>	Majeur	Majeur
I.C – Maintenir et valoriser les boisements hygrophiles à haute valeur patrimoniale et viser le maintien d'une diversité d'âge et de structure des peuplements boisés en recherchant leur naturalité par une gestion dirigée adaptée et/ou une évolution libre	Majeur	Majeur
I.D – Permettre l'expression des végétations de bord de mer à haute valeur patrimoniale.	Majeur	Majeur
I.E – Maintenir et restaurer des végétations prairiales.	Sans	Sans
II.A – Améliorer la connaissance sur l'Agrion de Mercure et restaurer des habitats favorables.	Majeur	Majeur
II.B – Restaurer des habitats favorables au repos et à l'alimentation des chiroptères.	Majeur	Majeur
II.C – Assurer une gestion en mosaïque des habitats permettant le maintien de zones de refuges pour le <i>Vertigo étroit</i> et poursuivre les études permettant de mieux connaître ses habitats.	Majeur	Majeur
II.D – Assurer le maintien voire le renforcement d'un réseau écologique fonctionnel des mares longuement inondables et d'habitats terrestres favorables à la pérennité des populations d'amphibiens.	Majeur	Majeur
II.E – Maintenir des zones de quiétudes favorables aux phoques.	Majeur	Majeur

L'animation de ces objectifs, auprès des propriétaires privés, des communes, permettra la signature ou non de contrat ou charte Natura 2000. Ils ont pour but de conserver voir de restaurer des habitats d'intérêt européen.

**Indicateurs de suivi de l'action**



Suivis floristiques, évaluation état de conservation des habitats

**Remarques**

**E3.14 : DOCOB SITE NATURA 2000 FR3110083 « LA MARAIS DE BALANÇON »**

Maitre d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
CEN	2013-2017	Cucq, Merlimont, Saint-Aubin, Saint-Josse, Airon-Notre-Dame, Airon-Saint-Vaast

**Descriptif**

Via le Docob, les diagnostics socio-économique et écologiques ont permis d'établir des objectifs et enjeux de conservation. La priorisation de ces objectifs à permis de mettre en évidence 6 objectifs globaux de développement durable :

Objectifs de développement durable	Entité de gestion	Niveau de priorité	Type d'objectif
Préserver une mosaïque de milieux semi-ouverts à boisés	Les milieux bisées, la ripisylve, les roselières	**	Préserver
Maintenir les niveau d'eau et améliorer la qualité de l'eau	Le réseau hydrographique	***	Préserver
			Restaurer
			Connaitre
Préserver les milieux ouverts et pionniers des bas-marais	Les milieux pionniers et aquatiques	***	Préserver
			Restaurer
			Connaitre
Favoriser la mise en place d'une gestion fourragère et pastorale extensive sur les zones agricoles	Les prairies de fauche et pâturées	**	Restaurer
			Connaitre
Mobiliser et informer les acteurs locaux pour la mise en œuvre du DOCOB	Objectifs transversaux	***	Préserver
Améliorer la connaissance du site			Communiquer
		*	Connaitre

Les actions de gestion, proposées par le Docob (contrats et charte Natura 2000), ont été établies en fonction de ces objectifs de développement durable et viseront particulièrement à restaurer voir maintenir un état de conservation favorable pour les espèces définies comme prioritaires.

La charte et les contrats Natura 2000 permettront aux propriétaires et usagers de la ZPS de s'engager dans la démarche en menant une gestion de leur territoire en faveur de ces espèces, avec l'assistance technique et scientifique de l'animateur Natura 2000.

Plusieurs études et suivis scientifiques complémentaires seront menés afin d'améliorer la connaissance de la ZPS et évaluer plus finement l'état de conservation des habitats et espèces.

**Indicateurs de suivi de l'action**



**Nombre de contrat et chartes signés, : 0**  
**Superficie engagée : 0**  
**Evaluation de l'état de conservation des espèces et habitats. : Suivi Butor étoile, suivi du Rôle du Génêt, observation de 26 espèces pour 1049 individus**

**Remarques**

En raison de l'absence de fonds européens depuis 2 ans aucun contrat Natura 2000 n'a été mis en place

**PLAN DE GESTION DE L'ESPACE NATUREL SENSIBLE « DUNES DE MAYVILLE »**

<b>Maître d'ouvrage</b>	<b>Programmation</b>	<b>Zones concernées</b>
Eden 62	2013-2018	Cucq

**Descriptif**

Le statut de cet Espace Naturel Sensible a pour objectif de préserver et restaurer le patrimoine naturel, mais également de permettre une découverte respectueuse de ce patrimoine. Les objectifs à long terme permettant de définir l'état à maintenir ou à conserver pour les habitats et les espèces sont les suivants :

**1. Préserver, voire accroître la biodiversité, du site**

Préserver, ou restaurer, les habitats d'intérêts communautaires menacés.	Préserver, ou améliorer la capacité d'accueil, des populations des espèces d'intérêts communautaires.	Préserver, ou restaurer, les habitats et les espèces à enjeux de conservation régionaux et nationaux.	Favoriser les recherches écologiques et porter attention à la Recherche Fondamentale pour compléter les connaissances des potentiels biotiques et abiotiques.
--	---	---	---

**2. Développer une stratégie d'accueil du public servant les objectifs conservatoires, complémentaires du désir de développement durable des communes partenaires, dans le respect de l'éthique des réserves naturelles.**

Faire connaître la politique de conservation et de gestion menée par les organismes associés,	Développer un schéma d'accueil adapté conduisant à		
	stimuler l'intérêt des usagers et visiteurs,	-accroître leur compréhension du site	les impliquer dans la politique de conservation.

**3. Assurer l'intégrité de l'Espace Naturel Sensible**

Les enjeux se traduisent ensuite en objectifs à long terme, ainsi qu'en objectifs à long terme associés.

**Indicateurs de suivi de l'action**



Mise en place du plan de gestion  
Evaluation du plan de gestion

**Remarques**

**SYNTHESE DE L'ETAT D'AVANCEMENT DU VOLET E**

Fiche suivi	Intitulé de l'action	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017	2017 2018	Observations
SE1.1	Le fonctionnement hydrogéologique de la plaine maritime picarde						Un stagiaire a réalisé la première partie de cette action. Le reste de cette étude ne semble pas abordable par des stagiaires. Il faut approfondir cette action
SE1.2	Améliorer la connaissance des pannes humides et du suivi des stations à liparis de Loesel						RAS
SE1.3	L'évolution et la structuration de la diversité végétale des pannes dunaires						A programmer
SE1.4	Réaliser un suivi des habitats de l'estuaire de la canche						Fiche à retravailler en fonction du plan de gestion du Parc Naturel marin
SE1.5	Les peuplements piscicoles et la macrofaune de l'estuaire et de la zone intertidale de Sainte-Cécile						L'action est bloquée faute de financement
SE1.6	Diagnostic écologique et plan de gestion des espaces naturels du parc équestre du Touquet						Le CCTP est prêt le plan de gestion devrait bientôt être écrit
SE2.1	Le plan de gestion de la Canche						Les plans de gestion élaborés par le Symcécia sont à différents stades. Les équipes du Symcécia réalisent néanmoins des opérations de gestion et de restauration des cours d'eau en fonction des demandes et effectuent de la surveillance du réseau.
SE2.2	Le plan de gestion de la Course						
SE2.3	Le plan de gestion de l'Huîtrepin						
SE2.4	Le plan de gestion de la Dordonne						
SE2.5	Le plan de gestion de la Grande Tringue et affluents						
SE2.6	Le plan de gestion du Ruisseau de Dannes Camiers						A suivre
SE2.7	La restauration de la continuité écologique et sédimentaire de la Canche et de ses affluents						Suit son cours
SE3.1	Le plan de gestion du marais de Montreuil						Les évaluations montrent de façon globale, les actions positives des gestions mises en place. Les espaces sensibles ont maintenus
SE3.2	Le plan de gestion du marais de Villiers						
SE3.3	Le document d'objectifs du site Natura 2000 « landes, mares et bois acides du plateau de Sorrus / Saint-Josse, prairies alluviales de Valencendre et la Calotterie »						
SE3.4	Le plan de gestion du domaine du Rohart						
SE3.5	Le plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale de la baie de Canche						
SE3.6	Le plan de gestion des dunes de Merlimont et de Stella						
SE3.7	Le plan de gestion du Mont Saint-Frieux						
SE3.8	Le plan de gestion de la Réserve Naturelle Biologique Domaniale de Merlimont						

Fiche action à réviser

Fiche action à réviser

Fiche action à réviser



SE3.9	Le plan de gestion du parc nature de la baie de Canche (site classe de la pointe du Touquet)					
SE3.10	Projet d'éco-pâturage des espaces verts du Touquet					Cette action s'est déroulée de façon très ponctuelle, revoir les intentions et les objectifs avec le maitres d'ouvrages
SE3.11	Développer une gestion plus adaptée des mares de huttes					A réviser
SE3.12	Mettre en place une gestion plus respectueuse de la laisse de mer					Cette action devra être achevée avant 2018
SE3.13	DOCOB Site Natura 2000 FR3100480 « Estuaire de la Canche, dunes picardes plaquées sur l'ancienne falaise, forêt d'Hardelot et falaise d'Equihen »					En cours
SE3.14	DOCOB Site Natura 2000 FR3110083 « La marais de Balançon »					En cours
SE3.15	Plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible « Dunes de Mayville»					En cours

## Conclusions :

**Amélioration de la connaissance :** Les actions d'amélioration de la connaissance connaissent un démarrage plus difficile que les autres actions. Elles souffrent souvent des restrictions budgétaires.

**Restauration des cours d'eau :** Les plans de gestion des cours d'eau sont mis en œuvre sur l'ensemble du bassin versant de la Canche, il s'agit d'outils entré dans les habitudes de tous. Le Symcéa en porte la plus part et assure l'entretien des cours d'eau en application des méthodes de gestion identique sur l'ensemble du bassin versant de la Canche et de ses affluents.

**Préservation des milieux naturels aquatiques :** Elle s'opère à travers les plans de gestion d'opérateurs locaux comme l'ONF, EDEN 62 ou encore le CEN, qui connaissent le territoire. Les plans de gestion sont bien acceptés et fonctionnent bien. De nouveaux plans de gestion voient le jour chaque année, la population est consciente d'être entourée de sites remarquables qui nécessitent d'être protégés.



**VOLET F :  
COMMUNICATION - SENSIBILISATION -  
FORMATION**

N°	Intitule	page
SF1	Communiquer, sensibiliser et former les collectivités et les particuliers à l'assainissement des eaux usées et à la gestion des eaux pluviales	99
SF2	Communiquer, sensibiliser et former les collectivités et les particuliers sur les bonnes pratiques de l'usage des produits phytosanitaires	100
SF3	Communiquer, sensibiliser et former les collectivités et les particuliers à la prévention des risques inondations.	101
SF4	Communiquer auprès du grand public et de tous les usagers sur les milieux naturels aquatiques	102
SF5	Améliorer l'accueil du public sur la Réserve Naturelle Nationale de la baie de canche	103
SF6	Organiser des classes de sensibilisation a l'environnement en relation avec le contrat de baie de canche	104
SF7	Créer site internet dédié au contrat de baie de Canche	105
SF8	Communiquer vers les plaisanciers sur les bonnes conduites à tenir	106

**COMMUNIQUER, SENSIBILISER ET FORMER LES COLLECTIVITES ET LES PARTICULIERS A L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES ET A LA GESTION DES EAUX PLUVIALES**

Maître d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
Symcéa	2013-2018	Périmètre du contrat de baie de Canche

**Descriptif**

**La première partie de l'action consiste en l'organisation de journées de formation. Ces journées seront à adapter en fonction de la demande des élus et pourront aborder :**

- le contexte réglementaire de la gestion des eaux pluviales ;
- les techniques conventionnelles et alternatives de la gestion des eaux pluviales ;
- des visites d'ouvrages...

**La deuxième partie de l'action consiste en la communication auprès des particuliers sur l'assainissement des eaux usées et la gestion des eaux pluviales :**

- la création et l'édition d'un document adapté au territoire, expliquant la réglementation liée à l'assainissement des eaux usées, le contexte local, les impacts sur la qualité de l'eau liée aux dysfonctionnements des systèmes d'assainissement ;
- la diffusion du document auprès des communes qui pourront le distribuer aux habitants des communes ;
- l'organisation de réunions publique pour les structures compétentes qui le souhaitent.

**Indicateurs de suivi de l'action**



Nombre d'actions de communication mis en place :1  
 Nombre de personnes ayant participé à ces actions :60

**Remarques**

Le 5 juin 2015, le comité de baie a organisé une journée thématique sur la gestion des eaux pluviales urbaines. Cette journée a connu un franc succès, les échanges ont été nombreux le matin et la visite de l'après-midi a permis d'observer que les aménagements peuvent être simples mais efficaces.

La commission devra désormais s'attacher à la création d'un document de communication

**COMMUNIQUER, SENSIBILISER ET FORMER LES COLLECTIVITES ET LES PARTICULIERS SUR LES BONNES PRATIQUES DE L'USAGE DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES**

Maître d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
Symcées et communes	2013 - 2018	Périmètre du contrat de baie de Canche

**Descriptif**

**La première partie de l'action consistera en la sensibilisation, la formation et l'accompagnement des collectivités :**

- 1) Création et édition d'une plaquette expliquant la réglementation de l'usage des produits phytosanitaires ;
- 2) Rencontre avec les collectivités pour les sensibiliser aux impacts des produits phytosanitaires sur les milieux aquatiques et sur la santé et pour les inciter à adhérer à la charte d'entretien des espaces publics de l'Agence de l'Eau et du Conseil Régional du Nord Pas-de-Calais ;
- 3) Accompagnement des communes dans leurs démarches et projets pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires et pour respecter les engagements de la charte :
  - Réalisation du diagnostic des pratiques phytosanitaires sur la commune ;
  - Réalisation du plan de désherbage communal ;
  - Mise en place d'une communication et sensibilisation des habitants ;
  - Formation des agents et des élus communaux.
- 4) Mise en relation avec les partenaires techniques et financiers.

**La deuxième partie de l'action consistera en la sensibilisation et la communication auprès des particuliers sur les bonnes pratiques de l'usage des produits phytosanitaires :**

- 1) Réalisation d'une exposition sur la ressource en eau et la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires ;
- 2) Organisation de manifestations sur le thème de qualité des eaux et de la biodiversité dans les communes et jardineries.

**Indicateurs de suivi de l'action**



Nombre de communes ayant changé leurs pratiques :6  
 Nombre de communes ayant signé la charte d'entretien des espaces publics :6  
 Nombre de manifestation organisé à destination du grand public :0

**Remarques**

En juin 2015, 6 communes ont signé la charte d'entretien des espaces publics, elles ont en ce sens choisit d'anticiper la mise en œuvre de la loi Labbé en 2017. Le territoire a également été choisi pour la mise en place de la toute nouvelle charte des jardineries, qui permettra d'accompagner les particuliers. Le concours 2016 « un amour de mauvaises herbes » a été pensé dans ce sens.

**COMMUNIQUER, SENSIBILISER ET FORMER LES COLLECTIVITES ET LES PARTICULIERS A LA PREVENTION DES RISQUES INONDATIONS**

Maître d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
Symcéa	2013 - 2018	Périmètre du contrat de baie de canche

**Descriptif**

**La première partie de l'action consiste en l'organisation d'une cession de formation à destination des élus et des employés des collectivités.** Cette cession de formation a pour objet de sensibiliser les élus et de donner des éléments clefs de compréhension de la genèse des inondations, à la mise en œuvre d'actions.

**La deuxième partie de l'action consiste en l'amélioration de la connaissance et de la conscience du risque inondation chez la population :**

- la pose de repères de crues, qui permettront de faire vivre la culture du risque inondation
- la réalisation et la diffusion dans les communes concernées d'une exposition itinérante présentant un historique des inondations du secteur, les règles de prévention face aux inondations, la gestion des inondations sur le secteur, expliquant la conduite à tenir en cas d'inondation...
- ...

**Indicateurs de suivi de l'action**



Organisation de formations à destination des collectivités  
 Nombre de repères de crues posés  
 Réalisation de l'exposition

**Remarques**

La communication autour des risques inondations va être proposée de façon globale sur le territoire par les stratégies PAPI.

**Fiche action  
à réviser**

**COMMUNIQUER AUPRES DU GRAND PUBLIC ET DE TOUS LES USAGERS  
SUR LES MILIEUX NATURELS AQUATIQUES**

Maître d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
Agence des Aires Marines Protégées	2014 - 2018	Périmètre du contrat de baie de Canche

**Descriptif**

Suite au suivi des habitats aquatiques de l'estuaire de la Canche (action E4), l'Agence des Aires Marines Protégées développera des outils pour communiquer sur les habitats et milieux aquatiques de l'estuaire auprès du grand public et des usagers réguliers de la baie

**Indicateurs de suivi de l'action**



Outils et actions de communication pour le grand public et les usagers de l'estuaire

**Remarques**

Cette action n'a pas encore commencée, devrait être lancée prochainement en raison de la validation du plan de gestion du PNM.

**AMELIORER L'ACCUEIL DU PUBLIC SUR LA RESERVE NATURELLE  
NATIONALE DE LA BAIE DE CANCHE**

Maître d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
Eden 62	2013 - 2018	Camiers, Étapes

**Descriptif**

L'action consistera en la mise en œuvre du schéma d'accueil de la Réserve Naturelle Nationale de la baie de Canche.

Cette fiche action sera mise à jour lorsque le schéma d'accueil aura été validé.

**Indicateurs de suivi de l'action**



Mise en œuvre du schéma d'accueil

**Remarques**



**ORGANISER DES CLASSES DE SENSIBILISATION A L'ENVIRONNEMENT EN  
RELATION AVEC LE CONTRAT DE BAIE DE CANCHE**

Maître d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
Symcéa	2013 - 2018	Périmètre du contrat de baie de Canche

**Descriptif**

L'action consistera en la réalisation d'un projet pédagogique avec 4 classes par an. Le projet pédagogique sera à construire en partenariat avec les instituteurs et devra aborder plusieurs thématiques liées à l'eau et sa gestion (le bassin versant, le fonctionnement d'un cours d'eau, l'eau et la biodiversité, l'estuaire de la Canche, la laisse de mer...).

Un projet pourra compter 4 demi-journées (2 en classe et 2 sorties sur le terrain)

**Indicateurs de suivi de l'action**



Nombre de classes sensibilisées 0  
Nombre de projets réalisés 1

**Remarques**

Monté un projet éducatif demande beaucoup de temps, et il est difficile de convaincre une classe. Cependant l'animatrice du Contrat de Baie, répond favorablement à chaque demande des professeurs qui souhaitent un complément d'information. Ainsi une classe d'Etaples a été accompagnée sur le « ville d'Etaples » afin de lui faire découvrir les enjeux de protection de la baie de Canche.

**CREER UN SITE INTERNET DEDIE AU CONTRAT DE BAIE DE CANCHE**

Maître d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
Symcéa	2013 - 2018	Périmètre du contrat de baie de Canche

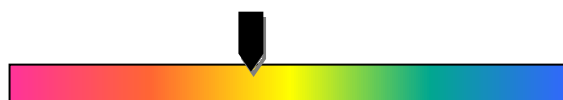
**Descriptif**

L'action consiste en la création d'un observatoire de l'eau (via un site internet). Cet observatoire permettra un accès plus aisé aux données sur l'eau, un meilleur partage des connaissances entre les différents acteurs de l'eau et une diffusion plus large de l'information sur l'état des milieux aquatiques, les actions entreprises et leur évaluation.

**L'observatoire de l'eau a pour objectifs de :**

- rassembler les acteurs du territoire, services déconcentrés de l'Etat, collectivités territoriales, syndicats intercommunaux, organismes de recherche, associations, etc...
- collecter les données des différents acteurs et de les valoriser par la diffusion sur le site internet ;
- diffuser des informations pédagogiques auprès du grand public et des usagers de l'eau et des milieux aquatiques ;
- présenter un volet destiné aux professionnels et aux collectivités en tant qu'outil de diffusion de données entre partenaires acteurs dans le domaine de l'eau.

**Indicateurs de suivi de l'action**



Création du site internet : en cours  
Animation de l'outil : partielle

**Remarques**

Le site d'internet du Contrat de baie est en cours de création, mais en attendant l'animatrice fait vivre un espace dédié au contrat de baie hébergé par le site du Symcéa. Des informations sont également diffusées sur les réseaux sociaux via le Facebook du Symcéa.

**COMMUNIQUER VERS LES PLAISANCIERS SUR LES BONNES CONDUITES A  
TENIR**

Maître d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
Symcées	2015	Périmètre du contrat de baie de Canche

**Descriptif**

L'action consiste en la réalisation d'une charte de bonne pratique :

- **organisation de réunions rassemblant les différents clubs nautiques pour la conception de la charte ;**
- **réalisation graphique de la charte avec l'aide d'un organisme compétent ;**
- **impression et diffusion de la charte dans les différents clubs. (1 000 exemplaires)**

**Indicateurs de suivi de l'action**



Réalisation et distribution de la charte : NR

**Remarques**

**SYNTHESE DE L'ETAT D'AVANCEMENT DU VOLET F**

Fiche suivi	Intitulé de l'action	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017	2017 2018	Observations
SF1	Communiquer, sensibiliser et former les collectivités et les particuliers à l'assainissement des eaux usées et à la gestion des eaux pluviales						Il s'agit d'un sujet récurrent qui sera relancé en 2017
SF2	Communiquer, sensibiliser et former les collectivités et les particuliers sur les bonnes pratiques de l'usage des produits phytosanitaires						Bonne dynamique lancée en 2015
SF3	Communiquer, sensibiliser et former les collectivités et les particuliers à la prévention des risques inondations.						Le PAPI canche prévoit une communication à ce sujet
SF4	Communiquer auprès du grand public et de tous les usagers sur les milieux naturels aquatiques						A construire avec l'équipe du PARC naturel marin nouvellement formé
SF5	Améliorer l'accueil du public sur la Réserve Naturelle Nationale de la baie de canche						
SF6	Organiser des classes de sensibilisation a l'environnement en relation avec le contrat de baie de canche						Faire plus de prospection, adapter notre offre
SF7	Créer site internet dédié au contrat de baie de Canche						En cours
SF8	Communiquer vers les plaisanciers sur les bonnes conduites à tenir						A programmer

### Conclusions :

**La communication** du contrat de baie s'organise autour de ce volet mais également de l'organisation annuelle d'un concours pour communiquer autour du Contrat de Baie. Lors de la journée mondiale de l'Océan, une visite de l'estuaire en bateau est organisée avec marais et le parc naturel marin des estuaires picards et Mer d'opale. Depuis deux ans une lecture de l'estuaire est proposée depuis le phare de la Canche, lors des journées du Patrimoine. Autant que possible nous participons à des actions de sensibilisation à la demande de nos partenaires.



**VOLET G :  
ANIMATION ET SUIVI DU CONTRAT  
DE BAIE DE CANCHE**

Quatre « fiches actions » présentent l'animation et le suivi du contrat de baie de Canche :

<b>Fiche suivi</b>	<b>Intitule</b>	<b>page</b>
SG1	Animer le contrat de baie de Canche	110
SG2	Mettre en place un suivi et une évaluation des actions engagées et de leurs effets sur le milieu naturel	111
SG3	Coordonner la gouvernance avec le Parc Naturel Marin	112
SG4	Coordonner la mise en œuvre du contrat de baie avec les autres programmes	113

## ANIMER LE CONTRAT DE BAIE DE CANCHE

Maitre d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
Symcéa	2013 - 2018	Périmètre du contrat de baie

## Descriptif

L'animation du contrat de baie de Canche sera assurée par un chargé de mission, encadré par le Symcéa qui s'est engagé pour assurer le portage du contrat de baie. Sous la conduite du Comité de Baie, les missions de l'animateur du contrat de baie de Canche seront :

- d'assurer l'animation et le suivi de l'avancement de l'exécution des actions du contrat et mobiliser les différents partenaires pour que les échéances soient respectées ;
- de réaliser la mise en œuvre des actions transversales nécessaires pour la conduite de la démarche (actions des volets F et G) ;
- d'assurer le secrétariat du comité de baie ;
- de faire vivre le contrat de baie à travers différents moyens de communication (site internet, réunions d'information, plaquettes...);
- de réaliser des bilans d'avancement réguliers au comité de baie et aux différents acteurs.
- d'élaborer et de renseigner périodiquement le tableau de bord.

## Indicateurs de suivi de l'action

Les actions du contrat de baie de Canche qui seront assurées dans le cadre de l'animation sont les suivantes :

Action	N°
Communiquer, sensibiliser et former les collectivités et les particuliers à l'assainissement des eaux usées et à la gestion des eaux pluviales	F1
Communiquer, sensibiliser et former les collectivités et les particuliers sur les bonnes pratiques de l'usage des produits phytosanitaires	F2
Communiquer, sensibiliser et former les collectivités et les particuliers à la prévention des risques inondations	F3
Organiser des classes de sensibilisation à l'environnement en relation avec le contrat de baie de Canche	F6
Créer un site internet dédié au contrat de baie de Canche	F7
Mettre en place un suivi et une évaluation des actions engagées et de leurs effets sur le milieu	G2
Coordonner la gouvernance avec le Parc Naturel Marin	G3
Coordonner la mise en œuvre du contrat de baie avec les autres programmes	G4

**Fiche action  
à réviser**

**METTRE EN PLACE UN SUIVI ET UNE EVALUATION DES ACTIONS  
ENGAGEES ET DE LEURS EFFETS SUR LE MILIEU**

Maître d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
Symcéa	2013 - 2018	Périmètre du contrat de baie

**Descriptif**

De nombreux acteurs effectuent déjà différentes mesures dans la Canche, ses affluents et l'estuaire. Le Symcéa assurera la collecte, la compilation, le traitement et l'analyse des données pour en extraire une information sur la qualité des eaux et son évolution. Ces données seront valorisées sur la base d'un rapport annuel qui sera mis à disposition de tous les acteurs de la baie.

Afin de définir et de contractualiser l'accès aux données, le Symcéa signera une convention de mise à disposition des données avec les structures, acteurs ou usagers réalisant un suivi de la qualité de l'eau des milieux ou de leurs rejets.

**Indicateurs de suivi de l'action**



Bilan synthétique du suivi des actions réalisé

**Remarques**

Ce fichier devra être mis à jour annuellement



## COORDONNER LA GOUVERNANCE AVEC LE PARC NATUREL MARIN

Maître d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
Symcéa / Agence des Aires Marines Protégées	2013 - 2018	Périmètre du contrat de baie de Canche

Descriptif
------------

Afin de coordonner au mieux la gouvernance du contrat de baie de Canche et du Parc Naturel Marin il est prévu que :

- le comité de baie représente une instance sur lequel s'appui le Conseil de Gestion du Parc Naturel Marin ;
- le conseil de gestion et/ou l'Agence des Aires Marines Protégées réalisent un suivi des actions du contrat de baie de Canche ;
- le comité de baie et/ou le Symcéa réalisent un suivi des actions du Parc Naturel Marin en lien avec l'estuaire de la Canche.

Indicateurs de suivi de l'action
----------------------------------



Nombre d'actions réalisées en partenariat : 4
---

Remarques
-----------

Les équipes du PNM et du comité de baie travaillent ensemble, lors de journées d'animations. Mais également sur des projets de communication. Le comité de baie, se fait le relais du programme Life pêche à pied porté par le Parc.

**COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT DE BAIE DE CANCHE  
AVEC LES AUTRES PROGRAMMES**

Maître d'ouvrage	Programmation	Zones concernées
Symcécia	2013 - 2018	Périmètre du contrat de baie de Canche

**Descriptif**

L'action consistera au suivi de la gestion des sites en gestion :

- Sites inscrits et sites classés ;
- Réserve Naturelle Nationale de la baie de Canche ;
- Réserves Naturelles Régionales ;
- Réserve Biologique Domaniale de Merlimont ;
- Les sites Natura 2000 ;
- Les sites gérés ou protégés par le Conservatoire d'Espaces Naturels du Nord et du Pas-de-Calais ;
- Les sites acquis par le Conservatoire du Littoral et Espaces Naturels Sensibles.

L'action consistera aussi au suivi et à la participation de tous les programmes qui concernent le contrat de baie de Canche :

- Programmes d'Opération de Reconquête de la Qualité de l'Eau (ORQUE) et captages Grenelle ;
- Les actions relatives aux activités agricoles ;
- Les programmes liés à la gestion des cours d'eau ;
- Les programmes liés au ruissellement et à la gestion des inondations ;
- ...

**Indicateurs de suivi de l'action**



Suivi et participation des projets et programmes en lien avec les enjeux du contrat de baie de Canche : en cours

**Remarques**

Le comité de baie est associé à l'ensemble de ces programmes.

**SYNTHESE DE L'ETAT D'AVANCEMENT DU VOLET G**

Fiche suivi	Intitulé de l'action	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017	2017 2018	Observations
SG1	Animer le contrat de baie de Canche <span style="border: 1px solid red; padding: 2px; color: red; font-size: small;">Fiche action à réviser</span>						
SG2	Mettre en place un suivi et une évaluation des actions engagées et de leurs effets sur le milieu naturel						
SG3	Coordonner la gouvernance avec le Parc Naturel Marin						Travail concerté avec les équipes du Parc.
SG4	Coordonner la mise en œuvre du contrat de baie avec les autres programmes						

**REPARTITION DES ACTIONS EN FONCTION DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS**

Enjeux	Objectifs	Nombre d'actions 2016			Total des actions
		Vert	Jaune	Rouge	
<b>Enjeu 1 : Améliorer la qualité de l'eau afin de garantir les usages</b>	1A – Améliorer la qualité des eaux de baignade : toutes les baignades atteignent la classe « bonne qualité » à l'issue du contrat de baie de Canche	13	6	8	27
	1B – Améliorer la qualité des eaux conchylicoles : le point de suivi de l'Ifremer situé à Camiers atteint la classe de qualité B, le point de suivi de l'Ifremer situé à Dannes atteint la classe de qualité A.	13	6	8	27
	1C – Améliorer la qualité biologique de l'eau : atteinte d'une bonne qualité sur la station de suivi de Beutin	13	6	8	27
<b>Enjeu 2 : Prévenir les risques et favoriser une gestion cohérente de l'estuaire et de la basse vallée</b>	2A – Mieux connaître et améliorer le fonctionnement hydraulique à l'échelle de la basse vallée de la Canche et de l'estuaire	2	0	0	2
	2B – Améliorer la connaissance des conséquences des évolutions morphologiques de l'estuaire de la Canche sur les milieux naturels et les usages.	0	1	0	1
	2C – Mettre en place une gestion concertée, cohérente et globale du risque inondation entre les différentes structures compétentes.	2	0	0	2
	2D – Améliorer la gestion du risque inondation et de submersion marine	8	1	1	10
	2E – Aider les maîtres d'ouvrage à étudier et à prendre en compte dans leurs choix, les conséquences des aménagements sur les milieux estuariens et à privilégier des techniques douces lorsque c'est possible.	2	0	0	2
<b>Enjeu 3 : Préserver, gérer et reconquérir les milieux naturels et aquatiques afin d'atteindre le bon état écologique des masses d'eau</b>	3A – Améliorer la connaissance des zones humides alluviales, dunaires, littorales, estuariennes et côtières, ainsi que leurs fonctionnalités pour la qualité de l'eau et les êtres vivants.	4	2	1	7
	3B – Poursuivre la préservation des zones humides alluviales, dunaires, littorales, estuariennes et côtières, ainsi que leurs fonctionnalités pour la qualité de l'eau et les êtres vivants.	21		1	22
	3C – Mettre en place une gestion respectueuse de la laisse de mer	0	1	0	1
<b>Enjeu 4 : Améliorer la sensibilisation et la communication à destination de tous les usagers et de tous les publics</b>	4A – Améliorer la connaissance et la sensibilisation des élus, des professionnels, de tous les usagers et du grand public par rapport à la qualité de l'eau.	2	0	0	2
	4B – Améliorer la sensibilisation et la connaissance de tous pour mieux prévenir les risques.	0	1	0	1
	4C – Améliorer l'information et la sensibilisation du grand public aux milieux naturels et aquatiques	1	1	0	2
	4D – Etablir une passerelle entre les scientifiques et les usagers	0	2	1	3
	4E – Développer l'approche économique et améliorer les systèmes d'évaluation des actions (suivis et tableaux de bords communicants).	3	0	0	3

Tableau 1: Illustration de l'atteinte des objectifs en 2016



Secrétariat administratif et technique

**Symcéa**

19 Place d'Armes

62 140 HESDIN

03 21 06 24 89 - [contact@symcea.fr](mailto:contact@symcea.fr)

w w w . s y m c e a . f r